

# MEMOIRES

## TRAITEMENT DE LA CONJONCTIVE GRANULEUSE (1)

Par le Docteur A. TROUSSEAU

Médecin de la Clinique des Quinze-Vingts, à Paris.

La conjonctive granuleuse est une affection caractérisée par l'apparition sur la muqueuse ou dans son épaisseur de néo-produits dits granulations.

En présence d'un granuleux le meilleur devra :

- A. Edicter certaines précautions d'hygiène.
- B. Prescrire un traitement général.
- C. Appliquer un traitement local, surtout important.

A. *Hygiène.* — En se rappelant que l'affection est contagieuse et épidémique, que l'encombrement, l'air confiné sont favorables à son développement, on déterminera aisément les précautions hygiéniques à prendre.

Dans la clientèle privée, on prévendra la famille du danger de la contagion, on exigera, si l'isolement du malade ne peut être réalisé, des soins minutieux de propreté; on fera recueillir et brûler les linges et objets de pansements souillés par le patient.

Dans les collèges, écoles, pensions, à bord des vaisseaux, on s'empressera d'isoler les individus suspects et d'opérer dans les lieux contaminés de rigoureuses désinfections.

Les granuleux ne devront reprendre contact avec les individus sains qu'après entière guérison et désinfection de tous les objets qu'ils portent avec eux, spécialement de leurs vêtements.

Dans les cliniques ophthalmologiques, on séparera les granuleux des autres malades, et on s'arrangera pour que chaque sujet ait des objets de pansement et de toilette personnels. Ceux qui suivent le traitement externe seront avertis qu'ils peuvent être une source de danger pour leur entourage, et devront être munis pinceau réservé à leur usage exclusif qui, après avoir servi à l'application du remède, sera désinfecté sous l'œil du médecin et enfermé dans un tube en verre.

(1) Communication lue à la Société Médicale de Montréal, janvier 1902, par le Dr Boulet.

B. *Traitement général.* — Ce traitement est bien moins important que le local, et employé seul il ne peut donner aucun résultat. Les granuleux se trouveront bien des toniques et des fortifiants, surtout de l'huile de foie de morue, des vins iodés, de l'arsenic soutenus par des bains sulfureux ou salés. Les bains de mer chauds ou froids, l'hydrothérapie sont d'utiles adjuvants, aussi le séjour à la campagne ou dans les régions de la Suisse, à condition que le traitement local soit fait régulièrement.

C. *Traitement local.* — Comme il suffit seul à guérir la maladie, il devra être appliqué avant tout autre, et prolongé aussi longtemps que la conjonctive n'aura pas repris son apparence normale.

Étudions-le dans deux cas, suivant que la conjonctivite est exempte ou s'accompagne de complications.

1° S'il n'y a pas de complications dans la forme la plus commune, celle où le néo-produit est moyennement confluent, et où la muqueuse ne sécrète pas ou sécrète peu, le traitement consistera en cautérisations faites sur la face interne de la paupière bien retournée avec un pinceau trempé dans la solution suivante :

Glycerine neutre .....	10 grammes.
Sulfate de cuivre .....	0.75 centig.

Les cautérisations doivent toujours toucher les culs-de-sac, sièges habituels des granulations, c'est-à-dire que la paupière doit être complètement développée au-devant de l'opérateur. Le pinceau légèrement exprimé sera promené doucement, mais sans timidité, sur toute l'étendue de la muqueuse. L'apparition sur celle-ci d'une teinte grisâtre indique qu'une action plus prolongée du caustique deviendrait nuisible.

Je ne saurais trop insister sur le *modus faciendi* dont dépend le succès de l'intervention.

Ces cautérisations sont fort douloureuses, on les fera précéder et suivre de l'instillation de quelques gouttes d'une solution de cocaïne à 90 centigrammes pour 10 grammes; la réaction qui les suit est assez bien calmée par de grands lavages des yeux à l'eau froide.

En général, on peut répéter les cautérisations tous les jours ou tous les deux jours, mais on doit attendre pour renouveler une cautérisation que l'inflammation amenée par l'opération précédente ait totalement disparu.

Si l'œil devient irritable, supporte mal les attouchements cupriques, on remplacera ceux-ci par des badigeonnages de la muqueuse, faits dans des conditions analogues, tous les jours avec un pinceau trempé dans le pétrole brut, dont j'ai indiqué les propriétés bienfaisantes.

L'irritation tombée, on reprendra les cautérisations au glycérolé de cuivre, qui bientôt aura une action curative moins énergique qu'au début; la muqueuse s'accoutumant à l'agent employé qui perd son action: on pourra substituer au cuivre des applications au pinceau des liquides que voici, qui s'emploient de même façon que le cuivre:

Glycerine neutre .....	10 grammes.
Tannin .....	1 —
Eau .....	10 —
Sublimé .....	5 centig.

ou se borner à retourner les paupières et à frotter la muqueuse tous les deux jours avec un tampon de coton hydrophile trempé dans une solution de sublimé à 1 pour 1000 (Hippel).

Le massage direct de la conjonctive à l'acide borique a donné quelques résultats à Costomiris qui le vante. Après instillation de cocaïne on retourne bien complètement les paupières, puis on les saupoudre d'une couche d'acide borique en poudre, qu'on cherche à faire pénétrer dans la muqueuse par des frictions répétées faites avec la pulpe de l'index. Les séances doivent être quotidiennes et de plus en plus prolongées à mesure que se fait l'accoutumance.

Pour traiter utilement une conjonctivite granuleuse, il faut savoir changer souvent de méthode, c'est une question de tact et d'observation de la part du médecin qui obtiendra de bons résultats, à certaines périodes de la maladie, d'un procédé qui avait à d'autres paru tout à fait inefficace.

Dans l'intervalle des cautérisations, on fera laver les yeux

avec une solution froide d'acide borique à 4 pour 100 ou de sublimé à 1 pour 9000 (sans alcool). Ces solutions pourront encore être appliquées en compresses froides bien mouillées matin et soir pendant quinze minutes.

Elles sont surtout utiles en cas d'hypersécrétion de la muqueuse et pour assurer la propreté des paupières et des bords ciliaires.

Pour combattre les granulations isolées ou limitées à certaines parties de la muqueuse, les caustiques liquides sont mauvais, car ils agissent même sur les portions non envahies; on leur préférera les crayons de sulfate de cuivre, de nitrate d'argent mitigé, d'alun, dont l'action est facile à localiser. Jamais un de ces crayons ne devra servir à plusieurs malades, à cause des dangers d'infection.

Si les granulations sont polypiformes, turgescents, volumineuses, on les touchera au galvano ou au thermo-cautère, à l'acide chromique, en limitant bien l'action de ce caustique, ou on les excisera avec des ciseaux. Après l'application d'un de ces moyens et la guérison du traumatisme on fera comme pour la forme commune, des cautérisations au glycérolé de cuivre.

Si les granulations sont sèches et coriaces, on les scarifiera avec un fin bistouri, avant de faire agir sur elles un médicament quelconque.

Si les granulations s'accompagnent de sécrétion purulente, avant d'entreprendre le traitement par les caustiques, on tâchera celle-ci par des cautérisations au nitrate d'argent à 2 et demi pour 100, faites au pinceau.

Une conjonctive granuleuse à sécrétion intense doit être traitée exactement comme une ophthalmie purulente.

Le traitement de la conjonctivite granuleuse est fort long et nécessite une grande endurance de la part du malade, aussi a-t-on cherché à l'abrégé par l'emploi des procédés chirurgicaux. Ceux-ci ont l'avantage de débarrasser la muqueuse d'une grande partie des granulations, mais il est très rare qu'ils amènent une guérison complète et définitive. Presque toujours, après les avoir employés, le médecin est, obligé de

revenir, pour une période plus ou moins longue aux traitements usuels.

Parmi ces procédés, celui de Knapp et celui de Darier, imité de Sattler, jouissent d'une certaine vogue. Si le premier est exempt de danger, je n'en dirai pas autant du second qui, entre des mains inexpérimentées, peut amener des désastres et, bien employé, peut être suivi de quelques complications, réparables d'ailleurs.

Je vais exposer ces deux procédés qui peuvent convenir aux malades gravement atteints ou à ceux qui ne peuvent suivre un traitement régulier et prolongé.

Knapp renverse les paupières, les scarifie horizontalement avec un bistouri à trois lames, puis saisit la conjonctive entre les branches d'une pince dont les mors à leur extrémité sont munis d'un rouleau cannelé, et tirant à lui sur la pince il exprime littéralement les parties molles des granulations. Il termine en lavant avec la solution de sublimé à 1 p. 900.

Darier administre toujours le chloroforme, agrandit la fente palpébrale d'un coup de ciseaux donné généreusement dans l'angle externe de l'œil, renverse complètement les paupières avec une pince spéciale pour bien développer les culs-de-sac, scarifie profondément la muqueuse parallèlement au bord palpébral, gratte avec la curette de Volkmann (si le tissu est très dur) et finit en tous cas en brossant énergiquement toute la partie scarifiée avec une brosse à dents à poils très courts et très durs, trempée à plusieurs reprises dans une solution de sublimé à 1 pour 100, la réaction qui suit cette opération est violente, il faut, les jours suivants, laver la muqueuse à l'eau boriquée, et surtout mobiliser les paupières pour éviter les adhérences.

Quand on ne peut voir les malades tous les jours ou tous les deux jours, et qu'on ne veut pas avoir recours à un procédé sanglant, je conseille avant tout de les cautériser toutes les fois que cela sera possible, de prescrire des lavages antiseptiques, surtout au sublimé à 1 pour 9000, fréquents, et de faire introduire une fois par jour des pommades que voici :

1° Vaseline .....	5 grammes.
Huile de Cade.....	50 centig.

2° Vaseline .....	5 grammes.
Nitrate d'argent.....	2 centig.
3° Vaseline .....	5 grammes.
Sulfate de cuivre .....	6 centig

A la période de déclin, on continue l'usage des antiseptiques et on ralentit les cautérisations; on ne les pratique plus que tous les trois, quatre ou cinq jours, puis une fois par semaine, puis tous les quinze jours; il ne faut jamais les cesser brusquement, et il est nécessaire de se tenir prêt à les reprendre régulièrement, si la moindre tendance à la récursive apparaît.

Quand on a définitivement abandonné les cautérisations, on cesse aussi les antiseptiques et on les remplace par des collyres astringents, tels que le sulfate de zinc (0.20 pour 10 gr.) ou le chlorure de zinc (0.01 pour 9 gr.) dont on instillera 2 à 3 gouttes matin et soir.

2° S'il existe des complications, celles-ci peuvent atteindre:

- A. La cornée.
- B. La conjonctive.
- C. Les voies lacrymales.
- D. Les paupières.

A. *Cornée.* — Les complications cornéennes peuvent être de divers ordres: Les principales sont l'infiltration, le pannus, l'abcès, l'ulcère, la perforation, la sclérose et les leucomes ou taies.

En cas d'infiltration, il y a lieu de continuer les cautérisations et de ne pas s'occuper de celle-ci.

Même indication s'il y a du pannus léger, qui diminue à mesure que disparaissent les granulations; si le pannus est intense, il faut d'abord obtenir la rétrocession des granulations par les caustiques, puis cautériser tous les deux jours seulement, quand il y a bonne modification de la muqueuse, pendant que, les jours intercalaires, on fait introduire le soir entre les paupières, gros comme un grain de blé de la pomade:

Vaseline .....	5 grammes.
Oxyde jaune d'hydrargyre.....	20 centig.

Si le pannus résiste, on instille la cocaïne, on place les blé-

pharostat externe en fixant l'œil d'une main, on promène de l'autre tout autour de la cornée, à 2 millimètres environ en dehors d'elle, la pointe fine du galvano ou du thermocautère, de façon à sectionner circulairement tous les vaisseaux de nouvelle formation. Pendant le temps que cette opération met à guérir, on suspend tout traitement irritant et on applique sur l'œil quelques compresses tièdes boriquées.

S'il y a abcès ou ulcère, on fera, trois à quatre fois par jour, des instillations de collyre au salicylate d'ésérine et on emploiera, trois fois par jour, pendant trente minutes chaque fois, des compresses chaudes de sublimé à 1 pour 10,000; dans les cas graves, on touchera la partie malade au galvano-cautère.

S'il y a perforation, on cautérisera au galvano-cautère les lèvres de la plaie ou la hernie de l'iris et on instillera l'ésérine.

S'il y a staphylôme, on appliquera des pointes de feu au galvano-cautère sur le sommet du cône autant de fois que le staphylôme se reproduira.

Contre les leucômes, la sclérose cornéenne, on fera usage de la pommade à l'oxyde jaune d'hydrargyre, des douches oculaires données avec l'appareil de Lourenço et faute de succès, on fera la péritomie ignée.

B. *Conjunctive*. — Le xérosis, les cicatrices indélébiles et le symblépharon sont les complications qu'on a le plus souvent à combattre.

Contre le xérosis, on a préconisé les compresses chaudes et les badigeonnages à la glycérine neutre.

Les cicatrices de la muqueuse obligent quelquefois à de nouvelles cautérisations, au cuivre et à des scarifications. l'introduction entre les paupières, plusieurs fois par jour, de vaseline boriquée à 1 pour 10 facilite les glissements de la muqueuse devenue irrégulière et peut atténuer les fâcheux effets des cicatrices.

Le symblépharon nécessite des opérations compliquées, rarement suivies de succès.

C. *Voies lacrymales*. — La déviation des points lacrymaux.

l'obstruction des canaux par infiltration de leur muqueuse ou envahissement par les produits granuleux seront combattues par la section et le redressement des points, le cathétérisme et parfois le curetage des voies lacrymales.

D. *Paupières*.— Contre l'entropion, l'épaississement du cartilage tarse, le trichiasis, on pratiquera les opérations spéciales et particulièrement la conthoplastie ou élargissement des fentes qui, à elle seule, peut soulager le patient et favoriser la bonne réussite des opérations ultérieures. En cas de trichiasis, et avant toute détermination opératoire, il faut épiler soigneusement les cils déviés avec une pince spéciale à larges mors, dite pince à cils ou à épiler.

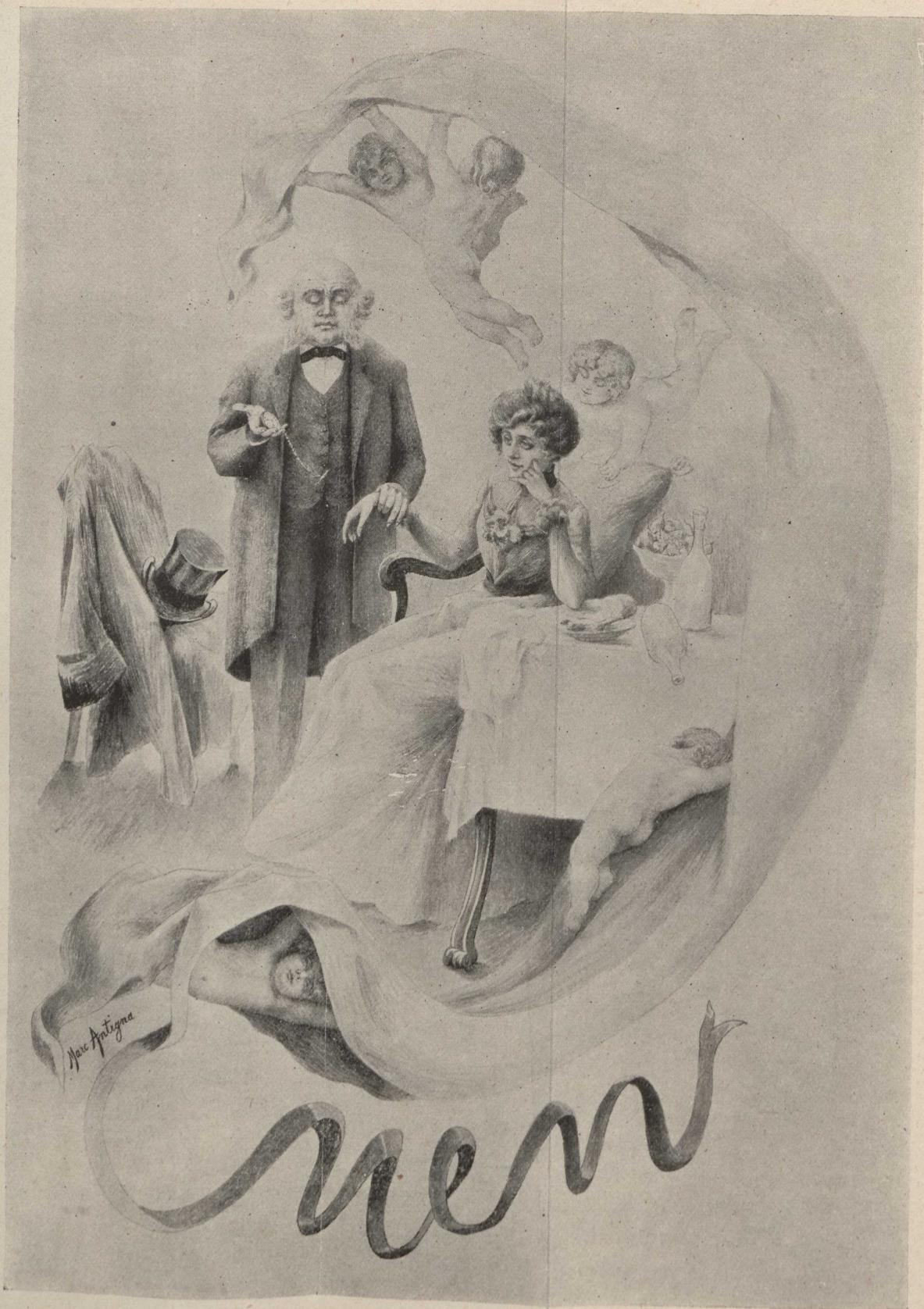
La surveillance rigoureuse de la direction des cils est indispensable chez tous les granuleux.

Les formes et les complications de la conjonctivite granuleuse sont les plus variées, aussi le traitement de cette maladie est-il des plus délicats et ses indications sont-elles souvent difficiles à poser dans chaque cas particulier. Je crois avoir suffisamment démontré qu'il n'y a pas un traitement, mais des traitements de la conjonctivite granuleuse.

---



Le Banquet de la profession médicale,  
sous les auspices de la Société médicale,  
aura lieu le mardi 27 Janvier 1903  
à l'hôtel place Viger  
à 8 heures du soir.



Mare Aptigna

mem

# ACTUALITÉS

---

BANQUET DES MEDECINS, LE 27 JANVIER 1903 (1)

---

## LA PROFESSION MÉDICALE (2)

Par le Docteur VALIN

---

Messieurs,

Demandé pour proposer le toast à la Profession Médicale, j'ai eu à choisir entre deux manières de m'acquitter de ma tâche: ou de vous égrener quelques phrases pompeuses sur les services immenses que la Médecine a rendus à l'humanité, surtout dans la dernière partie du XIXe siècle, ou de vous entretenir de problèmes plus sérieux, mais qui demandent considération tant ils sont pressants pour nous, à l'heure actuelle. Après consultation avec mes confrères du comité d'organisation de ce banquet, j'ai choisi la seconde alternative.

La *Société Médicale de Montréal*, quoique essentiellement formée d'abord pour l'étude de questions scientifiques, a l'intention de s'occuper aussi dorénavant d'intérêts professionnels.

La profession médicale, Messieurs, s'est singulièrement désintéressée des éléments de sa vie propre et a vécu trop longtemps sans manifester l'esprit de corps, paraissant oublier la solidarité qu'il y a entre les intérêts particuliers et les intérêts généraux.

Il est vrai que dans ces dernières années, soit sous l'aiguillon des circonstances, soit par une appréciation plus exacte des besoins de la profession, nous nous sommes réveillés et nous avons secoué notre apathie.

Je dirai même que depuis une dizaine d'années nous avons notre Renaissance, car pendant que la littérature subit un essor remarquable parmi la jeunesse, pendant que des artistes en peinture, sculpture, musique et architecture surgissent et vont demander un perfectionnement chez les maîtres français et de l'inspiration et des modèles aux vieux musées de

(1) Hotel Viger.

(2) Discours prononcé au banquet des médecins, le 27 janvier 1903.

l'Europe artistique, une phalange de jeunes médecins, avides de science, travailleurs hardis, font de Paris une Mecque scientifique et contagionnent à leur retour les esprits par leur enthousiasme et par leurs méthodes scientifiques puisées au contact des maîtres de la science médicale française. Jè salue en ces jeunes médecins courageux et qui n'ont pas craint le sacrifice de temps et d'argent les vrais auteurs de notre Renaissance.

Cependant, il y a encore quelque chose à faire pour le relèvement du niveau intellectuel, moral et social de la profession médicale, et voilà pourquoi la Société Médicale de Montréal a trouvé opportun de provoquer et même de solliciter l'attention des médecins et l'union de leurs efforts.

Et d'abord, il est grandement temps que nous nous rendions compte de l'évolution qui s'accomplit dans l'exercice de la médecine, évolution parallèle à celle de la société et qui est la conséquence de l'évolution de la science médicale elle-même.

Si nous ne voulons pas être victimes de cette force fatale, qui s'appelle évolution ou progrès, nous devons d'abord en faire la constatation, en examiner ensuite les éléments principaux et chercher enfin les moyens d'une adaptation d'autant plus facile et moins préjudiciable qu'elle aura été prévue et non subie aveuglément.

Toute évolution, s'accomplissant d'une façon imperceptible, n'est entrevue que par une observation analytique.

Messieurs, je ne surprendrai pas assurément tout le monde en disant qu'ici comme ailleurs, une crise s'élabore au sein de la profession médicale.

Les deux facteurs principaux de cette crise sont dûs: l'un à notre imprévoyance dans le passé qui a enfanté l'encombrement, l'autre à l'évolution de la science médicale.

Y aurait-il, par hasard, parmi vous, des incrédules au sujet de l'encombremnet médical? Y aurait-il des gens qui ne s'aperçoivent pas que depuis au delà d'un quart de siècle, chaque année, au moins cinquante nouveaux médecins pour ne parler que des canadiens-français, et de Montréal, vien-

ment élever le niveau de la marée montante et finalement menaçante de l'encombrement dans notre profession?

La crise est indiscutable et l'amour que j'ai pour ma profession et la tâche qu'on m'a confiée de vous parler de choses sérieuses me font un devoir de la signaler et d'appeler sur elle votre attention.

Ce sera la tâche ingrate de l'historien de faire le procès de ceux qui, par imprévoyance ou défaut de jugement, car on ne saurait croire à un calcul malhonnête, ont préparé la crise dont nous souffrons actuellement.

L'encombrement professionnel existe indubitablement, messieurs, et il aura des conséquences graves, non seulement pour ceux qui auront à souffrir de l'ingratitude du métier, mais pour le corps médical entier.

La division exagérée du travail professionnel entraînera la diminution de la part de chacun. Cette insuffisance du revenu, en dégradant la position sociale du médecin, sera une mauvaise conseillère et lui fera oublier parfois, sinon souvent, les traditions de dignité et de probité qui servent de code moral aux membres de la profession médicale.

La lutte pour la vie, devenue aiguë et pénible, rendra les rapports entre confrères moins fraternels, moins sincères, moins affables, moins dignes.

Les exemples de dégradation et d'improbité professionnelle se multiplieront, et le public, qui a les yeux ouverts plutôt sur les scandales que sur les vertus des gens, nous retirera sa confiance, sa considération et son respect.

Chaque génération, Messieurs, a un devoir à remplir vis-à-vis d'elle-même, en prenant conscience de ses responsabilités, et vis-à-vis de la génération suivante, en préparant l'héritage qu'elle doit lui transmettre.

L'encombrement dont nous souffrons est un héritage de la génération antérieure. Je ne ferai pas ici le procès du passé, je ne dirai que ceci, qu'il s'est préoccupé surtout des besoins les plus pressants. Les médecins étaient alors peu nombreux, beaucoup de paroisses en demandaient, je le suppose, et l'école en a fait!...

Mais aujourd'hui, Messieurs, qu'il est avéré que chaque paroisse a, au moins, un médecin de trop, qu'avons-nous à faire? quel remède apporter à cette pléthore préjudiciable?

Si nous ne pouvons arrêter tout à fait ce goût irréfléchi pour l'étude de la médecine, n'avons-nous pas au moins le devoir d'étudier et de chercher les moyens de tarir les sources de l'encombrement?

D'ores et déjà nous pouvons reconnaître deux sources certaines: trop de collèges classiques et entrée trop facile à l'étude de la médecine.

Les collèges classiques, en nombre disproportionné au taux de notre population, fascinent trop de jeunes gens, véritables déracinés, (selon l'expression de M. Barrès), qui, une fois le cours classique terminé, se trouvent comme obligés, vu le manque d'autres carrières faisant appel à leur activité, de choisir une des professions dites libérales et cela souvent sans vocation véritable.

Vouloir s'attaquer à cette source d'encombrement serait peine perdue, car on ne saurait fermer les collèges qui sont de trop.

Mais la cause la plus importante et qui a joué le plus grand rôle dans la production de l'encombrement c'est, sans contredit, une admission trop facile à l'étude de la médecine.

En voyant et mesurant la sévérité des examens imposés par les autres professions, les élèves naturellement accourent vers la nôtre. - Et pourtant c'est la médecine qui devrait exiger la meilleure des préparations par une éducation complète, car elle impose les plus grandes responsabilités qui soient.

Il s'agit donc, Messieurs, de réparer les erreurs du passé par une conception plus exacte de la grandeur et de l'importance de notre profession. D'ailleurs, en exigeant des qualifications plus sérieuses des candidats à l'étude de la médecine nous relèverons le prestige de notre profession et ce relèvement sera pour les futures générations une compensation à leurs sacrifices.

L'autre facteur de la crise est l'évolution même de la

science médicale. Les découvertes de Pasteur ont provoqué une révolution dans la manière de penser et d'agir en médecine et ont ajouté un nouveau chapitre au grand livre de la Science. Jusqu'alors la médecine ne s'était occupée que d'individus malades, mais depuis les découvertes pasteuriennes prouvant la contagiosité de certaines maladies et depuis que l'étude subséquente a pu dresser une liste rigoureusement scientifique d'un grand nombre de maladies transmissibles, la médecine est devenue prophylactique et sociale, c'est-à-dire n'ayant plus seulement l'individu comme objectif mais des collectivités. Les résultats ont été tels que prévus et annoncés par la science, à tel point que le titre de maladies évitables a été donné à toutes ces maladies contagieuses qui, autrefois, faisaient la terreur des populations, mais qui aujourd'hui obéissent, dociles, sur un geste du médecin moderne. Cette évolution a fait surgir un *code de lois dites sanitaires*, ayant pour but non seulement d'empêcher le rayonnement des *maladies transmissibles*, mais même la surveillance de toutes les sources de maladies dont les causes sont contrôlables.

Cette évolution de notre science médicale, si elle a été une bénédiction pour la société et l'humanité, si même elle a élevé en dignité notre science en la rendant intéressante à tous, elle a été quelque peu préjudiciable aux intérêts matériels du corps médical en enlevant à celui-ci un grand nombre de malades qui sont maintenant sous le contrôle de l'organisation sanitaire.

Loin de moi la pensée que le corps médical se plaint de cette transformation de la science médicale. Non, Messieurs, en votre nom je puis affirmer, n'est-ce pas, que nonobstant ce qui arrive sous la poussée irrésistible du progrès, nous ne regrettons pas ce que la science médicale réalise de bienfaits pour l'humanité. Le martyrologe médical est assez considérable déjà pour qu'on ne suspecte pas notre philanthropie.— Mais il est opportun de constater tout de même que la nouvelle orientation de la médecine a changé perceptiblement les conditions antérieures dans lesquelles s'exerçait notre profession.

Cette organisation sanitaire qui surveille toutes les sources possibles de maladie, qui fait une lutte sérieuse et efficace à un grand nombre de maladies qui occupaient autrefois les médecins, limite et rétrécit notre champ de travail professionnel.

Diminution des malades, augmentation du nombre des médecins, il est facile de prévoir le résultat de l'équation. Car, la loi de l'offre et de la demande, qui en économie politique règle les conditions de bien-être entre les divers groupes sociaux, s'applique à nous aussi, Messieurs. Et le danger est le suivant : Si un tiers des médecins ne peuvent plus trouver le moyen de vivre honorablement, c'est-à-dire suivant le rang social qu'ils sont destinés à occuper, il est à craindre qu'ils ne donnent des exemples de défaillance et ne soient tentés de renier notre tradition médicale composée de probité, d'honorabilité et de dignité.

Une autre condition, conséquence aussi du progrès, mais défavorable aux praticiens en général, est le drainage de notre clientèle vers les hôpitaux. — Je ne crois pas manquer à la vérité en disant qu'un quart des malades traités gratuitement à l'hôpital pourraient payer aux médecins sinon le taux maximum au moins le taux minimum.

Et dans l'espece il y a plus que la perte d'honoraires, il y a l'éducation psychique donnée au public qu'on habitue à la gratuité des services médicaux. La profession médicale, chose singulière, est la seule qui fasse naître ainsi des conditions qui lui sont défavorables à elle-même. N'est-elle pas un peu dupe de sa bonté ? Toutes les autres professions travaillent exclusivement pour elles-mêmes, elles n'ont pas de dispensaires gratuits, seule, la nôtre travaille, et cela à son détriment, pour un but humanitaire.

Les autres professions ne sont utiles qu'à une partie de la société, la nôtre est utile et nécessaire à toute la société. C'est là notre titre de noblesse et d'orgueil, nous n'entendons pas déchoir sous ce rapport, mais de grâce, qu'on ne saigne pas notre profession à blanc.

Je n'accuse personne en particulier de cet état de choses

puisque c'est la conséquence du progrès. Cependant, le corps médical aurait dû, en constatant cette évolution et les dangers qu'elle comportait, essayer d'endiguer ce drainage et diminuer l'intensité de la course au malade de la part des hôpitaux. N'est-ce pas déjà assez de voir au moins une centaine de médecins, allant chaque matin, au nom du corps médical, distribuer gratuitement leurs soins aux malades des hôpitaux? Les médecins des hôpitaux ont déjà eux-mêmes fait quelques démarches pour améliorer la situation, ils attendent la coopération du corps médical entier.

Voilà bien des questions d'ordre matériel, et il y en a d'autres encore, que nous devrions étudier, messieurs.

Mais il y a plus, il y a des questions d'ordre intellectuel à considérer.

La question de l'enseignement, messieurs, c'est la grande question du jour.

Une ligue de l'enseignement vient de se former dans notre province ayant pour but le relèvement du niveau intellectuel de notre population et de la dignité du professorat. D'où vient ce mouvement de réaction spontanée, qui a l'air même d'une révolution pour quelques âmes timorées, sinon d'un besoin pressant de relever à un niveau convenable notre enseignement populaire? Et nous, membres de la profession médicale, n'avons-nous rien à faire? tout est-il comme dans le meilleur des mondes au sujet du niveau intellectuel de notre profession? Sommes-nous rendus à l'apogée de notre formation scientifique?

J'ai parlé de la renaissance qui s'est opérée dans les deux dernières décades, mais elle est due uniquement à un mouvement partiel et isolé, qui a eu une heureuse influence sur le développement de l'esprit scientifique en notre province, mais il reste encore à nous rendre parfaitement compte des devoirs et des responsabilités de la génération actuelle. Si le passé a dû s'occuper de la quantité, le présent doit songer à la qualité. Il est temps, messieurs, que nous fassions de notre profession un corps capable de supporter la comparaison avec les autres corps professionnels, si nous ne pouvons rêver la

prépondérance dont jouit le corps médical français. Mais, messieurs, qui prépare la formation intellectuelle de nos confrères de demain? c'est l'enseignement universitaire, n'est-ce pas? Le corps médical peut-il exercer quelque influence sur l'enseignement? Certainement, messieurs, puisque en définitive, le corps qui donne l'ultime sanction aux études médicales universitaires et ouvre les portes de la profession aux jeunes gradués, c'est le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec. Mais ce Collège, messieurs, c'est le corps représentatif de la profession médicale, c'est nous. La profession ne saurait se désintéresser des qualifications professionnelles de ceux qui la constituent: le corps médical a un intérêt vital à être composé de façon à mériter toujours la considération publique. Le corps enseignant est le premier, j'en suis sûr, à reconnaître qu'il remplit une mission sociale, qu'il a des responsabilités envers la profession médicale, et qu'il doit faire subir à l'enseignement les modifications qui seront suggérées par notre Collège. Mais ce Collège est-il organisé de façon à pouvoir faire tout le bien qu'il est destiné à accomplir? n'est-il pas un peu immobilisé par le code de lois défectueuses qui le régit?

Autant de questions qui nous intéressent que de sujets d'étude pour nous.

Messieurs, pour accomplir notre devoir, pour amener la solution des quelques problèmes que je viens de soumettre à votre considération, il faut organiser nos forces vers un effort commun. Or, messieurs, les *sociétés médicales* sont les milieux naturels et propices où doivent se réunir tous les efforts individuels pour y subir une coordination convenable.

Et puisqu'il s'agit maintenant, surtout de tendre vers un perfectionnement intellectuel, social et moral du futur médecin, quel sera cet idéal?

Messieurs, Michelet dit: (1) "Nos médecins sont une classe d'hommes extrêmement éclairée et, selon moi, la première de la France sans comparaison. Aucune ne sait autant, ni autant de choses certaines. Aucune n'est si bien trempée d'esprit et de caractère."

(1) *L'Amour*, p. 221.

Comme doit être heureux et fier celui qui appartient à un corps méritant de tels éloges d'un tel écrivain!!

Eh bien! Messieurs, nous avons dans ces paroles notre programme et notre idéal. Science, trempe de l'esprit et du caractère, voilà la trilogie qui doit servir de base à la formation de cette grande personnalité sociale, le médecin.

Quels que soient les temps et les lieux, le médecin doit être un savant et un philosophe. La science lui donne la connaissance des choses certaines dont parle Michelet, la philosophie lui donne la trempe à l'esprit et au caractère. Mais outre ces qualités maîtresses et fondamentales, la pratique de la médecine exige de la part du médecin des vertus du cœur: la douceur, la patience, l'abnégation, la philanthropie. Or, ces qualités de sentiments seront cultivées par l'étude des humanités greco-latines et surtout par notre merveilleuse littérature française, dont le caractère principal est d'être éminemment humaine.

Les gens du monde, n'apercevant que les matérialités auxquelles nous soumet le métier de tous les jours, ne sauraient se rendre compte de la culture que requiert l'exercice de notre profession. Nous mêmes, messieurs, par un défaut de notre éducation, n'avons pas une vue exacte de la grandeur et de la sublimité de notre art. Sans doute, les nécessités de certaines parties de l'étude et de la pratique de la médecine nous obligent à nous abaisser à quelques matérialités; mais de ces matérialités, nécessaires parce qu'elles sont des bases fondamentales pour l'étude ou pour le diagnostic, la médecine nous élève à des sublimités tout comme cela arrive pour d'autres arts. Ainsi, le médecin, le chirurgien, le savant de laboratoire, qui revêtent un habit protecteur contre les souillures matérielles, ont aussi un but sublime, un idéal, tout comme le sculpteur et le peintre qui transforment la matière en idéal poétique.

Ainsi, sur le prosaïsme de l'anatomie nous édifions la biologie et la physiologie, c'est-à-dire les sciences de l'organisation et du fonctionnement de la vie. De l'étude de l'admirable machine humaine nous nous élevons à l'étude des ma-

nifestations de la sensibilité, de l'intelligence et de la moralité, preuves: la médecine mentale qui juge de la statique intellectuelle, et la médecine légale qui juge le degré de responsabilité de l'être humain. C'est dire, messieurs, que le médecin se trouve obligé d'étudier les plus grands problèmes qui ont intéressé les philosophes de tous les temps.

Et puis, comme la vie de l'homme n'est qu'un atôme éphémère qui ne vaut que parce qu'il transmettra la vie à un autre être semblable, ainsi, le médecin s'élève de l'étude de l'homme, considéré comme individu, à l'étude de l'homme vivant en société. La pensée du médecin instruit rayonne sur l'universalité des choses. Qui mieux que le médecin peut comprendre l'homme physique et moral et les ambiances qui peuvent l'impressionner et le modifier? Messieurs, la médecine est si noble que les prêtres et les philosophes anciens s'en sont disputé le monopole.

Eh bien! si nous donnons à la génération que nous formons ces idées justes sur la noblesse de notre art, nous aurons rempli notre devoir et nous mériterons plus tard les éloges de quelque Michelet canadien.

---

**LE Dr COYTEUX-PREVOST, D'OTTAWA, AU BANQUET  
DES MEDECINS (1)**

---

Je ne saurais vous dire tout le plaisir, tout le bonheur que j'éprouve en assistant ce soir à ce banquet organisé par mes confrères, mes compatriotes, en plein cœur de la province de Québec, tout près du berceau où j'ai appris à balbutier les premiers mots de la science médicale et où je retrouve ceux qui me restent de mes anciens professeurs, mes vieux amis d'autrefois ainsi que les plus jeunes d'entre nous qui m'inspirent toujours tant de sympathie et qui sont pour nous l'espoir de l'avenir.

Exilé depuis au delà de vingt-cinq ans au fond d'une autre province, tout en apprenant à apprécier et à aimer mes con-

(1) Discours prononcé en réponse à "la profession médicale".

citoyens d'origine étrangère, j'ai toujours fait ce que j'ai pu pour leur prouver, qu'après tout, un canadien en vaut un autre, m'efforçant, dans la mesure de mes faibles moyens, de autre, m'efforçant et la réputation de mon Alma Mater.

Mais, combien de fois, dans les moments de rêverie, n'ai-je pas reporté ma pensée vers ce vieux Montréal où je comptais encore tant d'amis; coin de terre chéri où pour la première fois j'avais connu les beautés de l'étude du corps humain, aspiré à pleins poumons les charmes d'une liberté sans entraves et... aimé comme on aime à vingt ans!

Je suivais aussi avec intérêt la marche ascendante du mouvement scientifique dans la province de Québec; je constatais avec la plus vive satisfaction le travail incessant et intelligent que s'imposaient les membres de la Société, sous les auspices de laquelle nous sommes réunis ce soir, pour opérer la diffusion des connaissances médicales parmi les médecins de langue française.

Aussi, je profite de cette occasion pour offrir à cette Société mes humbles félicitations en même temps que mes plus sincères remerciements pour l'honneur qu'elle daigne me faire en m'appelant à répondre à la santé de la profession médicale.

J'éprouve tout de même un regret; c'est de n'avoir ni le temps ni même le désir de vous adresser un long discours. Voyez-vous... je porte sur mes épaules vingt-neuf années de labeurs professionnels et plus d'un demi-siècle d'existence; j'ai des rides entre ma barbe grisonnante et mes cheveux poivre et sel. C'est vous faire pressentir que les choses longues et prolongées ne sont déjà plus de mon âge et que j'aspire maintenant vers les séances courtes, rapides et les applications du précepte autrefois si souvent méconnu: *citò, tutò et jucundè!*

Autrefois... ah! c'était différent! "Au temps heureux des premières amours," comme disait la romance que nous roucouillions jadis, à l'époque de vaillance où mes amis m'avaient glorieusement auréolé du fier surnom de "d'Artagnan," les discours sans fin, les harangues interminables ne

m'intimidaient guère. Je m'étendais volontiers à perte de vue sur toute espèce de sujets chaque fois que l'occasion s'en présentait. Mon éloquence, je m'en souviens, était littéralement renversante; les finesses de la langue française, je les connaissais dans les petits coins; je disais de belles choses, j'en disais beaucoup et je les répétais sans cesse et sans fatigue. Mais aujourd'hui, *O tempora! O mores!* mon talent oratoire a subi de bien pénibles modifications! Je ne dis plus que juste ce qu'il faut, sans amplification, sans fleur de rhétorique, et encore faut-il, pour que je puisse débiter convenablement ces brefs discours, que le sujet s'y prête par sa beauté et son mérite exceptionnels.

Je me trouve exactement ce soir, dans les limites des conditions requises, en me levant pour répondre à la santé de la profession médicale.

Messieurs, boire à la santé de quelqu'un ou porter un toast à une institution dont il fait partie signifie, si je ne me trompe, déposer à ses pieds la fleur de nos hommages, exalter fièrement son mérite et son excellence, et réclamer les droits que nous confèrent le privilège et l'honneur de lui appartenir.

Certes, nous avons bien droit de nous proclamer, avec fierté, membres d'une profession dont la mission impose au médecin, courbé toute sa vie sur les misères de l'humanité, le sublime devoir de soulager ceux qui souffrent et de consoler ceux qui pleurent.

Nous sommes également justifiables de nous énerger de nos progrès incessants réalisés dans les sciences médicales, pendant la dernière moitié du siècle qui vient de disparaître.

J'en appelle aux vieux qui m'écoutent et qui, comme moi, font partie de la génération qui passe. Quel bond prodigieux n'avons-nous pas fait en hygiène, en médecine et surtout en chirurgie depuis l'époque ante-pasteurienne jusqu'à celle des merveilleux résultats obtenus par les découvertes contemporaines! Et quelle rapidité dans l'évolution des idées, des doctrines et des divers événements dont nous avons été témoins! Aujourd'hui, les livres publiés il y a huit ou dix ans sont

déjà surannés et propres tout au plus à orner les quais qui bordent la Seine, et à faire les délices des antiquaires; non pas qu'ils contiennent précisément des erreurs, mais parce qu'ils sont percés de lacunes sans nombre, tant est rapide la marche en avant des sciences médico-chirurgicales.

Pendant l'été de 1874, à l'hôpital Rotunda, de Dublin, où j'étais interne, je fis la connaissance de Faucourt Barnes, fils de Robert Barnes, le grand gynécologue anglais que vous connaissez sans doute et qui, à cette époque, faisait autorité parmi tous les médecins de la Grande Bretagne. Nous avions ses livres entre les mains; les instruments inventés par lui étaient réputés les meilleurs; en un mot, Robert Barnes était une étoile de première grandeur dans la constellation de ceux qui s'occupaient spécialement des maladies des femmes.

Quelques mois plus tard, à Paris, je revoyais Faucourt accompagné de son illustre père; ils étaient venus passer quelques jours de vacance dans la grande ville. A cette occasion, je fus de leur part l'objet d'une attention fort courtoise; ils m'invitèrent à dîner, me priant de choisir moi-même parmi les meilleurs, le restaurant où nous pourrions convenablement célébrer notre rencontre amico-gastronomique.

Je leur proposai... le Grand Véfour, au Palais-Royal.

Je fis part de la chose aux amis qui perchaient avec moi au quartier latin et qui, comme moi, étaient les clients assidus de la Maison Baucour, boulevard St-Michel, où nous ingurgitions philosophiquement tous les jours le vulgaire mouton aux pommes de l'établissement, composé de chien, de farine et de pommes de terre.

— "Veinard, me dit l'un, tu dînes chez Véfour!... Tu me rapporteras des noisettes!"

Les autres restaient muets, la bouche inondée par l'hyper-sécrétion de leurs glandes salivaires à l'idée seule des délices rabelaisiennes qui m'attendaient sans doute chez le célèbre restaurateur, alors à l'apogée de sa gloire.

Le soir, inutile de vous dire que j'étais rendu le premier à l'endroit désigné.

Ceux qui ont vécu à Paris à cette époque se rappellent

sûrement l'aspect resplendissant qu'offraient les restaurants du Palais-Royal, surtout le soir alors que les grandes vitrines, éclairées " *a giorno* " par des milliers de becs de gaz, brillaient d'un éclat tel qu'on aurait pu voir du dehors, courir les fromages sur la table des consommateurs.

J'étais en train de déguster consciencieusement une succulente aile de poulet qui me rappelait avec émotion les beaux jours de ma tendre enfance, quand je jetai par hasard les yeux vers la grande fenêtre du restaurant, j'aperçus " *horresco referrens* " plaquée sur le vitrage gigantesque, la figure patibulaire d'Elzéar Berthelot, la tête machiavélique de Richard Alleyn et Edwin Turcot, coiffé du sempiternel et héréditaire chapeau haut de forme qu'on se transmet, dit-on, de père en fils dans sa famille depuis plusieurs générations. Tous trois avaient fait le sacrifice de leur dîner pour jouir du plaisir d'être témoins oculaires de mes exploits pantagruéliques!...

Pris entre la pensée de savoir que j'étais l'objet de cette intempestive observation et la crainte de laisser deviner à mes distingués compagnons ce qui se passait au dehors, je ratai absolument ce festin qui s'était annoncé si rempli de promesses.

Ayez donc maintenant des amis!...

Je ne me fâchai pas de cette aventure: la plus suave mansuétude étant à cette époque le caractère distinctif de mes dispositions intérieures.

Cette épisode, me direz-vous, ne semble pas offrir de relations bien étroites avec les progrès de la science médicale.

C'est vrai, pardon; j'y reviens.

Le lendemain, j'offris au docteur Barnes de lui servir de cicerone et lui demandai ce qu'il désirait voir surtout. à Paris.

— " Péan, répondit-il. J'aimerais lui voir enlever... une matrice, car il paraît qu'il se livre quelquefois à ce genre d'exercice."

Voyez-vous cela?... Un des plus célèbres chirurgiens d'Angleterre, un maître! brûlant du désir d'être témoin d'une

hystérectomie... par simple curiosité, exactement comme s'il nous prenait aujourd'hui la fantaisie de nous *marconiser* l'imagination en assistant à la merveilleuse expédition d'une dépêche sans fil!...

Qui m'aurait dit que vingt ans plus tard, je pratiquerais moi-même presque toutes les semaines, comme du reste un nombre incalculable de chirurgiens dans le monde entier, cette opération formidable alors, et que nous faisons aujourd'hui couramment, sans créer dans le public d'autre retentissement qu'autrefois la simple avulsion d'une dent malade!

Je le répète, Messieurs, les résultats que nous avons obtenus depuis trente ans en hygiène, en médecine, en chirurgie, sont vraiment incomparables et certes, les membres de la profession médicale peuvent légitimement réclamer des sièges réservés dans la hiérarchie sociale; nous avons été à la peine, il est juste que nous soyons à la gloire.

Si l'excellence du Corps auquel nous appartenons nous confère des droits, elle nous impose également des devoirs auxquels nous ne saurions nous soustraire.

Le médecin qui veut se réclamer de la noblesse de la perfection dont il est membre est soumis à des obligations inévitables envers lui-même, envers ses malades et envers ses confrères.

La première de ces obligations est celle que lui impose le devoir de se tenir constamment au courant des progrès de la science, par la lecture et l'étude des diverses publications qui nous font connaître les leçons fournies par l'expérience des autres; par la fréquentation des hôpitaux, quand la chose est possible et, par l'examen intelligent et réfléchi des cas qui s'offrent à sa propre observation.

Malheureusement, combien n'existent-ils pas de médecins pour qui l'exercice de leur profession se réduit à l'émission d'un avis plus ou moins autorisé, moyennant finance! Des médecins qui visent une maladie au lieu de traiter un malade; médecins "à tiroir" comme disait le professeur Béhier; médecins qui, comme je les appelle, tirent avec du plomb numéro dix sur une maladie dont ils s'efforcent à

peine de déterminer la nature, se berçant de l'espoir que la multiplicité suppléera à la précision des moyens qu'ils emploient et frappera peut-être par hasard au bon endroit.

Le caractère de la position que j'occupe dans la sphère où j'exerce me met tous les jours en contact avec des confrères qui me font l'honneur de m'appeler en consultation. Or, il est étonnant de constater le nombre de ceux qui, passant à côté du diagnostic, assistent comme la mouche du coche, à l'évolution d'une maladie à laquelle ils n'ont pris aucune part et qui guérit par les seules forces de la nature, malgré un traitement erroné dirigé contre une affection qui n'existait pas.

Et en chirurgie! combien de fois n'arrive-t-il pas, disons-le tout bas, que des médecins, jouissant d'une sécurité relative, grâce aux découvertes de l'antisepsie, prostituent pour ainsi dire la dignité de leur profession, en s'engageant à la légère dans les opérations inutiles ou que des connaissances insuffisantes ne leur permettront que par un pur hasard de mener à bonne fin! L'appas d'une gloriole de mauvais aloi et d'une rémunération séduisante triomphe de tous leurs scrupules et conduit souvent à des désastres irréparables.

Vis-à-vis de nos malades, outre les sentiments de générosité, de charité, de commisération, de pitié que font toujours naître dans le cœur du vrai médecin de simples considérations d'humanité, il est un devoir dont l'accomplissement possède, à mon avis, une importance capitale: je veux parler du *secret professionnel*. Dépositaires forcés des misères physiques, intellectuelles et morales de ceux qui viennent nous confier leurs plus chers intérêts, nous sommes liés à une inviolable discrétion par des obligations qui doivent revêtir à nos yeux le caractère d'une véritable religion qu'un oubli sacrilège ne doit jamais nous permettre de profaner. La justice, l'honneur imposent au médecin l'obligation de considérer comme sacrées les confidences reçues dans son cabinet ou sous l'alcôve du malade.

Sur ce sujet, il est vraiment à déplorer que les lois britanniques nous refusent la protection dont jouissent les méde-

cins de France qui, traduits comme témoins devant les tribunaux, peuvent toujours se retrancher derrière le privilège que leur accorde la loi de leur pays de taire les choses qu'ils ont apprises dans l'exercice de leur profession. Ici, sous peine de condamnation pour mépris de cour, il faut parler, et je considère pour le moins injuste cette partialité qui permet exclusivement aux avocats et aux confesseurs la jouissance de prérogatives que le médecin a certes le droit de réclamer à un aussi juste titre.

Enfin, Messieurs, nous avons encore des devoirs à remplir vis-à-vis de ceux qui, avec nous, partagent l'honneur d'appartenir à notre belle profession.

Ah! s'il était possible de déraciner à jamais du cœur humain, l'orgueil, l'envie, l'intolérance qui ont semé tant de désunions et fait germer tant d'implacables rancœurs dans l'âme de ceux qui en ont été les victimes!...

Viendra-t-il jamais ce temps béni où, dégagés de tout intérêt exclusivement personnel, tous les hommes, n'obéissant plus qu'aux inspirations de la bonté, cette qualité suprême qui trahit notre origine divine, demeureront profondément pénétrés de l'idée qu'après tout, nous sommes tous frères ici-bas et que, sous ce soleil qui brille également pour tous, il est possible à chacun de gagner honorablement son pain et de jouir des libertés que la destinée nous réserve, sans porter préjudice aux intérêts de ceux qui combattent à nos côtés dans la lutte pour la vie!

Et ici, Messieurs, pas de distinction de races, de religion, de nationalité pour nous. Le médecin n'a qu'une partie: l'humanité souffrante, et il doit n'avoir qu'un objectif: travailler avec désintéressement et *sans chauvinisme* à la prévention des maux qui la menacent et au soulagement de ceux qui l'affligent. Les jalousies mesquines qui font tache et que nous rencontrons, hélas! dans tous les métiers et toutes les professions, n'ont jamais qu'un résultat: rabaisser aux yeux du public qui nous observe, ceux qui s'en sont rendus coupables et susciter dans leur conscience des remords qui ne s'effacent jamais.

La nature des rapports confraternels qui doivent unir tous les membres d'une même profession a été fixée d'une manière admirable depuis des siècles, par l'auteur du plus beau code de morale qui ait jamais existé. Elle est contenue tout entière dans les maximes suivantes qui devraient constituer l'essence et la base de toute déontologie médicale :

“Aimez-vous les uns les autres et ne faites jamais aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit.”

---

### L'UNIVERSITÉ LAVAL (1)

Par le Docteur Desroches.

---

Messieurs, j'ai l'honneur de présenter la santé à l'Université Laval. Je sais bien qu'un autre mieux que moi aurait pu porter cette santé à notre institution nationale. Cependant je me rends volontiers à la tâche qui m'est dévolue, assuré que je suis, que cette santé trouvera un sympathique écho dans cette réunion amicale et savante qui, mieux que toute autre, connaît notre histoire et sait apprécier le rôle prépondérant que joue l'Université Laval dans le domaine intellectuel de ce pays.

Je ne vous ferai pas l'histoire de l'Université Laval à Montréal, car j'aurais, en la faisant, à vous rappeler les difficultés sans nombre et les luttes brûlantes et interminables que la question de Laval à Montréal a suscitées. Comme l'odeur de la poudre est maintenant disparue de notre ville et que nous avons doublé le cap des tempêtes pour pénétrer dans une région de paix et d'union, je me contenterai de dire quelques mots de notre Université.

La loi du progrès des nations est celle du peuple canadien. Mais le progrès matériel n'est pas tout pour un peuple : il y a au fond de sa nature des sentiments d'un ordre plus élevé auxquels il sent le besoin d'obéir. Sentiments ou aspirations qui donnent des ailes à l'âme, lui permettent d'élever son vol dans les régions lumineuses du beau et du vrai, et rendent capables d'élans sublimes et de hardiesses étonnantes.

(1) Discours prononcé au banquet des médecins, 27 janvier 1903.

Nous sommes un peuple encore jeune, mais plein de vigueur et d'avenir. Comme l'aiglon, devenu assez fort pour essayer ses ailes, mesurer l'espace et s'élancer dans les sphères supérieures, notre société canadienne-française prend de nos jours un brillant essor dans le domaine des lettres et des sciences.

Lorsqu'en 1852, le Séminaire de Québec, sur les instances de l'épiscopat canadien, consentait à fonder l'Université Laval il créait une œuvre patriotique et nationale. Depuis cette époque, l'Université Laval a contribué largement aux progrès accomplis dans notre enseignement secondaire et nous donne un enseignement supérieur.

Saluons donc, Messieurs, ce soir dans l'Université Laval de Québec une des forces vives de notre nationalité.

C'est le 1er février 1876 qu'il a été décidé qu'une extension des Facultés de l'Université Laval de Québec se ferait en faveur de Montréal. Alors tous les amis de Laval se donnèrent la main pour travailler de concert à régler des difficultés qui paraissaient insurmontables à première vue et pour donner à notre enseignement supérieur et universitaire un nouvel essor vers le progrès. On comprenait qu'il est mieux et plus utile, dans l'intérêt des institutions comme dans l'intérêt national, de travailler de concert que de se combattre.

Aujourd'hui nous avons un monument national, dans l'Université Laval de Montréal, qui reçoit notre jeunesse studieuse et la prépare à la lutte sociale par un enseignement supérieur. Les lettres, les sciences et les arts y ont établi domicile.

La pensée dominatrice de notre Université est de travailler à la formation de notre physionomie nationale.

Chaque peuple a sa littérature; le peuple Canadien-Français doit avoir la sienne; car c'est dans la littérature qu'un peuple renferme les sentiments, les images et les idées qui lui sont propres.

Les cours de littérature et les conférences publiques qui se donnent depuis plusieurs années à notre Université font un bien incontestable, développent davantage notre goût pour la littérature. L'empressement avec lequel on suit ces

cours et ces conférences fait comprendre tout l'intérêt qu'on y porte. Il y a là une perspective qui n'est faite que pour réjouir ceux qui ont souci de l'avenir moral et intellectuel de nos classes dirigeantes et, partant, de notre peuple.

L'expression du beau ennoblit l'homme, mais l'étude des sciences le fait souverain.

L'homme, c'est l'intelligence ayant conscience d'elle-même. La perfection de son être, la grandeur de son intelligence, la beauté de son langage articulé, la sublimité de sa destinée en font le roi de la création. Avec toutes ses prérogatives l'homme peut souvent lutter avec avantage contre les éléments de la nature et les utiliser à son profit. La puissance de ses idées est immense. Elles éclairent la plus belle de ses facultés, la raison, et répondent au plus noble de ses sentiments, le besoin de connaître et de savoir. Par la raison, les idées agissent sur la volonté et passent de la spéculation à la pratique. Elles embrassent tout : la conscience et l'opinion publique, l'éducation et les mœurs. Quand elles sont puisées à des sources pures, elles sont lumière et vie ; détournés de la vérité, elles précipitent l'esprit et le cœur dans l'erreur et la mort.

De tout temps l'homme fournit à l'humanité des vérités qui font sa gloire. Depuis plus d'un demi-siècle l'esprit humain accorde ses préférences aux études de la nature : études qui regardent notre origine, notre organisme, notre histoire ; études qui se rapportent à notre globe et aux êtres dont il est la demeure ; études qui traitent des astres, des forces en général, de la constitution des corps, des agents physiques, des propriétés et des combinaisons chimiques ; études qui se rattachent au calcul des nombres et aux théories des grandeurs. On pourrait continuer l'énumération car le caractère de notre siècle est de fractionner en une multitude de branches le domaine des sciences.

Chaque jour, l'homme peut se glorifier de voir s'éloigner, par de nouvelles conquêtes, les limites de son domaine intellectuel. Il se rend maintenant compte des infiniment petits qui habitent notre planète, comme des infiniment grands qui roulent au-dessus de nos têtes. Embrassant du regard

l'étendue de l'horizon qui marque le domaine de ses conquêtes, l'homme promène son intelligence avec un frémissement de vainqueur. Sa passion de la souveraineté est satisfaite. Il monte par la science vers l'Éternel.

En face de cette prodigieuse activité des intelligences qui distingue notre siècle, le canadien-français ne peut pas rester spectateur indifférent; il lui faut prendre place dans la barque humaine, et donner, lui aussi, son coup de rame vers le domaine des découvertes où le courant de la civilisation moderne nous entraîne tous. Pour cela pas n'est besoin de dire que notre enseignement supérieur doit nous servir de flambeau et nous éclairer dans notre acheminement à travers le domaine des sciences; pour cela pas n'est besoin de dire que nous devons reconnaître les talents et les travailleurs et leur donner les places qu'ils méritent. Ici le favoritisme n'a pas sa place et le mérite a ses droits.

Un corps universitaire, nous le savons tous, doit être un centre de lumière où les talents et les connaissances viennent s'unir. L'honneur et l'avenir de la nation l'exigent ainsi.

Une université catholique a pour but de maintenir la paix, l'accord légitime et nécessaire entre la science et la foi. A toutes les époques de notre ère, les universités catholiques et les apologistes ont fait éclater cette harmonie qui doit exister entre la science et la foi. D'ailleurs, nous ne pouvons pas méconnaître que le principe de l'union de la raison et de la foi est la formule même du progrès scientifique et littéraire.

Enfin, Messieurs, notre Université est aujourd'hui un sanctuaire de paix, d'études et d'espérance. Elle rayonne et éclaire de plus en plus autour d'elle. Elle travaille noblement, généreusement à se rendre digne de la confiance que nous mettons en elle.

Saluons donc, Messieurs, en ce jour de fête professionnelle, notre Université Laval, présentons lui l'hommage de notre reconnaissance, accordons lui tout notre encouragement afin qu'elle puisse encore élever son vol et diriger encore plus haut l'esprit national dans les progrès scientifiques et littéraires.

---

**LE PROFESSEUR ROTTOT, AU NOM DE L'UNIVERSITE LAVAL  
DE MONTREAL.**

---

Je vous offre mes remerciements pour la santé que vous venez de proposer à l'honneur de l'Université Laval.

Vous avez raison d'en désirer la prospérité: car, parmi toutes les institutions qui contribuent au bonheur et au progrès de l'humanité, les Universités tiennent certainement le premier rang. Ce sont elles qui forment l'esprit et le cœur de l'homme, qui enrichissent son intelligence de toutes les connaissances nécessaires au rôle qu'il doit remplir sur la terre. Guidé et éclairé par les seuls vraies principes qu'il en reçoit, l'homme comprendra, et remplira mieux ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables et envers lui-même.

Pour nous, l'Université est le phare vers lequel nos yeux doivent se tourner, c'est le boulevard de notre nationalité Canadienne-Française.

L'Université Laval a déjà fait beaucoup dans cette voie, et comme nous marchons sur ses traces, nous espérons pouvoir mériter une partie des éloges et de la reconnaissance que le public lui doit.

J'offre mes félicitations à la Société médicale pour le brillant succès de cette fête. La Société mérite nos éloges pour ses travaux, pour les efforts qu'elle fait dans le but de développer le goût du travail chez nos médecins, et d'entretenir parmi nous l'union et l'harmonie. Si quelques-uns de nos confrères peuvent réclamer une part des progrès, faits de nos jours par la science, ils le doivent en partie à la *Société médicale*.

Nous constatons que les progrès ont toujours été faits dans la même direction, c'est-à-dire, le développement et le perfectionnement de la science.

Quant au médecin, lui-même, il paraît s'être oublié complètement. Ne serait-il pas à propos de jeter, un instant, nos regards sur lui, pour voir s'il a, aussi, marché de l'avant, et pour s'assurer s'il n'a pas un défaut à corriger ou une vertu à acquérir.

En raison de notre profession, le médecin doit être au premier rang, non seulement par la variété de ses connaissances, mais encore par les qualités de l'esprit et du cœur.

Une étude psychologique en ce sens serait certainement très importante. Je n'ai pas l'intention de passer en revue tous les défauts et toutes les vertus de mes contemporains du siècle dernier et de ceux d'aujourd'hui; je me contenterai de vous faire part d'un phénomène étrange qui se passait il y a 50 à 60 ans chez l'étudiant, lorsqu'il recevait sa licence ou son diplôme. Durant sa cléricature, l'élève se distinguait par sa grande modestie; mais à peine était-il admis à la profession médicale, que cette vertu disparaissait complètement, pour être remplacée par un sentiment de vanité et d'amour propre extraordinaire. Exalté par ce succès, et croyant posséder la science de chacun de ses professeurs, il se croyait un grand, un très grand médecin. Fier de ses talents, de la vivacité de son esprit, de la délicatesse de ses sens, il était convaincu que la médecine ne pouvait pas avoir de secrets pour lui. Il se plaçait résolument au premier rang, avec la prétention de laisser loin de lui, dans l'ombre, tous ses confrères, jeunes et vieux.

C'est une qualité de pouvoir s'estimer à sa juste valeur, mais il ne faut pas dépasser certaines limites; autrement elle devient un défaut qui peut nous faire commettre des écarts de jugement et nous faire tomber dans le chauvinisme.

Faisons-nous mieux aujourd'hui? Ce banquet me rappelle avec plaisir ceux auxquels j'ai assisté depuis, déjà, bien des années, et m'en fait espérer encore un grand nombre d'autres dans l'avenir; car, dans notre profession, quand on sait le tour, on ne vieillit pas.

Je vois avec satisfaction qu'un certain nombre de nos invités n'appartiennent pas à notre profession. C'est une variété qui contribue beaucoup à l'embellissement et au succès de notre fête. Nous pouvons convenablement fraterniser ensemble, puisque nous appartenons tous à la grande classe des professions libérales, en d'autres mots, à la classe instruite, ou, au moins, qui croit l'être; ce qui, pour un grand nombre,

revient au même: car, croire à la possession d'une chose, vaut, parfois, autant que la possession même. C'est une satisfaction que les médecins éprouvent souvent. Je suis sûr que ces messieurs, en nous voyant ce soir, doivent se dire: comment se fait-il que les médecins qui passent leur vie au milieu des malades, des mourants et des morts, puissent se livrer ainsi au plaisir, et qu'elle doit être la nature de leur conscience pour être si peu affectée par leurs insuccès et leurs accidents de tout genre. Il y a deux raisons pour cela: la première, il faut que jeunesse se passe; l'autre, c'est que la conscience du médecin est tellement tolérante qu'on peut la charger toujours sans jamais la gêner; de fait, je ne vois rien de si élastique que la conscience du médecin; et ce n'est pas peu dire, quand on connaît celle des autres.

---

## NECROLOGIE

LE PROFESSEUR VALLÉE.

L'Université Laval de Québec vient de perdre un de ses professeurs les plus distingués dans la personne du prof. Vallée.

Le *Bulletin de Québec*, dont il fut un des fondateurs et directeurs, lui consacra une page émue d'où nous extrayons les lignes suivantes qui peignent l'homme tel qu'il était et que l'Union Médicale corrobore entièrement :

“ Esprit lucide, d'un jugement sûr, travailleur infatigable, avide de s'instruire et de bien connaître, se plaisant davantage aux études médicales spéculatives qu'au terre-à-terre de la pratique journalière, il s'était surtout spécialisé aux affections mentales qui s'alliaient mieux à son esprit philosophique..... Causeur brillant, spirituel et délicat, fin lettré, distingué de manières et de goût affiné, il laisse, dans le cercle d'intimes où son cœur généreux se livrait volontiers, un souvenir endeuillé de tristesse.”

---

## LES SOCIÉTÉS MÉDICALES

Par le Docteur LESAGE. (1)

---

Dans tous les temps, l'homme livré à ses seules ressources a compris qu'il fallait, pour mener à bonne fin les entreprises dépassant les moyens d'action d'un seul, faire appel aux efforts combinés de ses contemporains, soit dans le domaine du commerce, soit dans le domaine des lettres ou des sciences.

Et l'histoire nous enseigne que c'est le mérite des grandes corporations industrielles ou commerciales d'avoir assuré, très souvent, à leur pays respectif les magnifiques développements qui sont devenus, dans la suite, des sources fécondes de prospérité nationale; et que c'est la gloire des grandes Académies ou Sociétés savantes d'avoir présidé avec tant d'éclat au plein épanouissement du génie dans ses manifestations les plus pures.

En effet, comptez, d'une part, le grand nombre de sociétés savantes qui ont vu le jour durant le cours du siècle dernier; réfléchissez, d'autre part, aux découvertes merveilleuses qui se sont succédé avec une étonnante rapidité et qui ont illustré tant de noms dans le même espace de temps, et vous serez tentés de faire un rapprochement entre les deux et de dire que celles-là ont engendré celles-ci...

L'on comprend mieux, déjà, pourquoi des économistes d'expérience et des savants de renom aient pu soutenir que l'idée de sociétés comportait l'idée de progrès ou d'avancement, et pourquoi, aussi, un grand nombre parmi ceux qui m'entendent, épris de sincérité et bercés d'illusions, aient pu adhérer spontanément à ce grand principe d'utilitarisme et tenté de le mettre en pratique en fondant quelques-unes des Sociétés Médicales qui se partagent, à l'heure actuelle, les villes et les districts de cette province.

Mais, Messieurs, si le principe en est bon, si les résultats en sont désirables, laissez-moi vous dire que c'est une tâche

(1) Au banquet des médecins pour proposer le toast aux sociétés médicales.

difficile, délicate même, dans un jeune pays comme le nôtre, au point de vue scientifique, de grouper les énergies et de fonder des *Sociétés* qui résistent longtemps à l'indifférence des uns, à l'opposition sourde des autres et surtout à l'étroitesse d'esprit d'un certain nombre qui s'opposent sciemment à toute innovation sérieuse dans l'art de guérir.

Et pourtant, quel est l'esprit le moins ouvert qui oserait nier l'utilité, pour nous médecins, et par conséquent pour le public, des Sociétés Médicales, par exemple, et leur influence considérable dans l'orientation des esprits vers les conceptions nouvelles de ces dernières années?

Qui est-ce qui a élevé le niveau des lettres et des sciences médicales et autres en France, sinon ses incomparables sociétés savantes: l'Académie française, l'Académie des Sciences, l'Académie de Médecine, la Société de Biologie, la Société de Chirurgie, la Société Médicale des Hôpitaux et tant d'autres.

Et en Angleterre, en Allemagne, en Italie, n'avez-vous pas aussi ces magnifiques institutions nationales qui sont comme les sentinelles les plus avancées du plus haut niveau moral et intellectuel de ces différentes races?...

C'est au sein de ces assemblées que les savants de ces dernières années ont communiqué, à la suite de patientes recherches, les résultats presque inespérés de leurs lumineuses conceptions.

C'est au sein de ces assemblées, érigées en tribunaux supérieurs de la médecine, que les gouvernements vont chercher des avis et des conseils *qu'ils s'empressent de suivre en toute confiance* pour arrêter dans leur marche envahissante des ennemis plus puissants que des armées rangées en bataille: je veux dire les grandes épidémies, ces faucheuses à millions!

C'est au sein de ces assemblées que des esprits d'élite ont acquis leurs droits à la reconnaissance des générations présentes et futures en démontrant péremptoirement que la science a sauvé par centaines de mille des enfants voués à une mort certaine: je veux parler de la diphtérie.

C'est au sein de ces assemblées que les écoles d'enseignement supérieur recrutent leurs professeurs, dont les élèves vont, chaque année, grossir la brillante phalange des artisans de sciences biologiques et d'études philosophiques.

C'est au sein de ces assemblées que la *presse médicale* puise à pleines colonnes les enseignements nouveaux qu'elle diffuse à la façon d'un puissant jet de lumière dans les différents centres intellectuels du monde entier.

Je dirai plus, Messieurs, ce sont les sociétés savantes qui peuvent contribuer le mieux au bien-être moral des centres, petits ou grands, rapprochés ou éloignés, par le sens élevé qui préside à leurs délibérations, et par les solutions éclairées des problèmes difficiles soumis à l'appréciation de leurs membres.

Enfin, et dans un sens plus large, ce sont les *Sociétés savantes*, dont l'union intime devient une des grandes forces d'un pays, qui peuvent, à un moment donné, conserver intact l'esprit d'une nation, d'un peuple, d'une province même, en élevant des remparts solides contre l'envahissement progressif des conquérants à fausses doctrines!

Voilà Messieurs, en quelques mots, les raisons d'existence des grandes Académies ou Sociétés savantes, médicales ou autres.

Je n'ai pas la prétention de vouloir comparer aux magnifiques institutions européennes l'humble Société médicale de nos villes ou de nos campagnes, mais il me semble qu'elle a, elle aussi, une mission à remplir, un but à atteindre qui, pour être moins ambitieux, n'en sont pas moins nobles et utiles puisqu'ils consistent dans la vulgarisation d'une science essentiellement humanitaire et dans le perfectionnement de notre éducation.

D'autres plus autorisés que moi, parmi les distingués collègues qui vont suivre, vous en démontreront le côté utilitaire et même national.

Qu'il me suffise de synthétiser, en terminant, la pensée des fondateurs et membres actifs de toutes les Sociétés médicales françaises de la province de Québec. Ils ont voulu, en

s'associant ainsi, resserrer les liens naturels qui existent, à l'état latent, entre les membres d'une même profession, augmenter ensuite l'influence du médecin dans les différentes couches sociales et réhausser ainsi le prestige de notre profession toute entière en donnant au public le spectacle éloquent d'une solidarité parfaite et constante soit dans la diffusion des idées scientifiques contemporaines, soit dans les luttes incessantes contre les préjugés séculaires qui ont accompagné l'évolution de la médecine de tous les âges et qui entravent singulièrement les progrès d'une science essentiellement perfectible.

Donc, Messieurs, souhaitons longue vie et prospérité à ces sociétés naissantes. Semblables à des jeunes mères, formons des vœux afin que, après avoir enfanté dans la douleur, elles ne soient pas frappées de stérilité, mais qu'elles continuent sans faiblesse leur œuvre de fécondité en peuplant de membres nombreux et actifs les champs fertiles et trop peu cultivés de notre belle et grande profession!...

-----

**LE PROFESSEUR FOUCHER, AU NOM DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE  
DE MONTREAL.**

—

Il ne viendrait à l'idée de personne, de contester au médecin, pourvu d'un diplôme et d'une licence, le droit légal de se suffire à lui-même. Mais, détruisez par la pensée cet esprit de corps que notre association a précisément pour but de conserver, d'élever et de fortifier; laissez la tendance à l'individualisme se généraliser, dans le monde médical, et vous ne tarderez pas à vous convaincre qu'il faut un contre poids à l'isolement du médecin, afin de maintenir un niveau professionnel en rapport avec sa dignité, son honneur et les besoins de l'humanité. Ce contre poids, messieurs, c'est l'association des médecins entre eux. Vous l'avez compris, et l'esprit qui préside à cette réunion en est l'éloquente expres-

sion. C'est le sentiment de la confraternité médicale qui nous a groupés autour de cette table; c'est le besoin d'appui et d'instruction mutuelle qui nous a réunis en association.

Poursuivant le même but, nous nous sommes recherchés et rapprochés spontanément, mus par un sentiment né de tendances, d'aspirations, de besoins et d'intérêts communs. Ce principe d'union, qui répond à une impérieuse nécessité professionnelle, ressentie d'autant plus vivement que le but à atteindre est plus élevé, n'a rien de factice ni d'arbitraire; il est certainement basé sur des sympathies mais n'a rien de commun avec l'admiration mutuelle.

Dans l'exercice de la médecine, le praticien isolé est un être incomplet; il a besoin, pour atteindre son développement, d'être aidé et secouru; il lui faut l'assistance et les conseils de confrères; il faut que les médecins mettent en commun leur expérience, leur lumière, le fruit de leurs recherches et de leurs travaux. Le mouvement ascensionnel de l'art médical n'est réalisable qu'à cette condition.

Devenu en possession d'une licence, le médecin cherche d'abord un champ d'action pour mettre ses études à profit; puis la lutte s'engage; lutte âpre et difficile, faite de dévouement, de responsabilités, de décevantes réalités, mais aussi de consolantes victoires quand, armé de science et de soins intelligents le médecin triomphe de la maladie; quand la guérison est obtenue, apportant avec elle la reconnaissance du patient sous les deux formes qui en sont la manifestation espérée: l'estime et le respect. Mais, pour mériter cette estime et ce respect, ai-je besoin de le dire, il faut être médecin vraiment digne de ce nom, il faut travailler constamment à augmenter les connaissances acquises, consolider les quelques notions élémentaires, puisées à la Faculté, les appliquer avec prudence et méthode en y apportant l'esprit d'observation, sans lequel le nombre des patients traités peut augmenter, sans cesse, sans jamais ajouter à l'expérience.

Laisse à lui-même, isolé dans sa campagne, ou, ce qui est plus regrettable, en luttés factieuses avec un ou deux confrères pratiquant dans le même endroit, le médecin rural est

en danger de devenir imperméable aux idées nouvelles. N'ayant personne à qui il puisse, en toute sécurité, communiquer ses doutes et ses incertitudes; n'ayant personne pour l'affermir dans ses hésitations ou le retenir dans une voie trop audacieuse; il peut s'acheminer graduellement vers sa perte, vieillir avant le temps et finir par douter de lui-même. Alors, comme conséquence fatale, on arrive à douter de lui, on lui marchandé le respect et la confiance; il est discrédité et l'art médical avec lui.

Vous me direz peut-être que le tableau est trop chargé, que les médecins isolés étudient, qu'ils ne vieillissent pas si tôt, en se cristallisant à de vieilles méthodes ancestrales et surannées.

Je veux bien admettre qu'il y a d'heureuses exceptions; que la profession médicale de ce pays a réalisé un progrès immense depuis une vingtaine d'années; mais veuillez me croire, les déshérités de notre profession, ceux qui, là-bas, dans les montagnus, loin, bien loin des grands centres, exercent l'apostolat sacré de la médecine, ceux qui personnifient le tableau célèbre: *The pursuit of knowledge under difficulties*, ceux-là, dis-je, ont une bien haute valeur morale et intellectuelle s'ils ne succombent pas sous le fardeau qui les accable.

A ce point de vue, il nous reste à nous, privilégiés des grands centres, de penser un peu à ces praticiens délaissés, humbles et ignorés; de leur venir en aide. D'ailleurs en mettant en pratique ce principe de solidarité professionnelle, en travaillant au bien être de nos confrères, nous travaillons à l'avancement de la profession, nous en relevons le niveau et le prestige. Et la manière d'y arriver, c'est en continuant de développer le principe de l'association. Que les médecins se constituent en Sociétés médicales, partout où il y a place pour en grouper un certain nombre. Que chaque district judiciaire ait sa Société médicale, se réunissant une fois par mois, ou au moins à tous les deux mois.

Mais, me direz-vous avec raison, créer des Sociétés médicales est chose facile, autre chose est de leur donner de la vigueur et de les empêcher, par la suite, de tomber en disso-

ciation. Nous en savons quelque chose à Montréal, mais nous avons trouvé la cause du mal et nous y avons remédié il n'y aura qu'à suivre notre exemple.

Notre Société médicale actuelle est de date récente, c'est un fruit de l'évolution. En effet elle a succédé à la Société de Médecine pratique qui elle-même avait remplacé la Société Médicale de Montréal. Ces deux dernières sociétés ont succombé à des maladies, intestines; le microbe de la zizanie associé au microbe de l'indifférence ont accompli l'œuvre de destruction.

Pourtant, elles avaient eu leurs beaux jours. C'était, pour la première, à son origine, au temps des jeunes Rottot, Dagenais, Brosseau, L.-E. Desjardins. Plus tard, lorsque les premières atteintes de la maladie se manifestèrent, elle eut encore pour la soutenir dans ses épreuves des âmes d'élite dans la personne des Desrosiers et des Lamarche. J'eus pour ma part la douleur d'assister à son dernier soupir. Les luttes d'écoles battaient leur plein, notre firmament médical était sillonné d'éclairs de malédiction, on se battait à coups de décrets fulminés par de droits canons, il eut été impossible de rallier les esprits à cette époque mouvementée. Mais heureusement le calme se fit et aussitôt des Brunelle, des Cléroux, des Rolland et autres se hâtèrent de porter la Société de médecine pratique sur les fonds baptismaux.

Mais les parrains étaient encore entachés des microbes néfastes; on ne connaissait pas encore suffisamment, à cette époque, les sérums qui guérissent et qui immunisent.

L'arrivée d'un essaim de jeunes recrues, venant directement des laboratoires de Pasteur, a été le salut de la Société actuelle et si vous jetez les yeux sur son digne président vous pourrez constater qu'elle est pleine de vie et de santé et qu'elle promet pour l'avenir.

Par mesure de précaution, bien sage vous l'admettez, la nouvelle Société a débuté par une année d'études bactériologiques et histologiques, par l'étude des microbes et du terrain où ils se développent.

C'était assurer l'existence de la nouvelle Société! Mainte-

nant, elle est en pleine voie de prospérité; immunisée contre toute infection mortelle, *et elle ouvre ses portes toutes grandes à tous les travailleurs de bonne volonté.*

L'Université lui donne cordialement l'hospitalité, la Faculté a vu cette création d'un bon œil et l'entoure de sollicitude depuis sa fondation. Les Rottot, les Hingston et les Lachapelle sont des nôtres; s'ils ne comptent pas parmi les plus assidus, néanmoins nous leur savons gré d'apporter leur concours à une œuvre aussi importante.

Comme complément, je dirais comme couronnement de l'œuvre des Sociétés médicales locales, nous apparaissent les congrès généraux tels que l'Association Médicale Canadienne, qui tient ses assises, une fois par année, dans les principales villes du pays, à tour de rôle; puis, le Congrès des Médecins de langue française, en Amérique, qui s'assemblera à tous les deux ou trois ans. Cette dernière association nous est particulièrement chère, parce qu'elle répond à un besoin longtemps ressenti parmi les médecins de langue française.

C'est une institution indispensable à notre développement; si elle n'a pas été créée plus tôt, c'est parce qu'on attendait la fin des luttes qui nous ont divisés pendant de longues années.

Inaugurée à Québec, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre Université, en juin dernier, le Congrès a réuni près de quatre cents médecins venus de toutes les parties du pays et des Etats-Unis. Ce fut un succès éclatant qui fait le plus grand honneur à ses organisateurs.

Parmi ceux-là, permettez-moi de mentionner tout particulièrement l'ex-président, le Prof. Brochu, de Québec, un des plus ardents promoteurs de l'œuvre, celui qui en a été l'âme dirigeante et le bon génie. Les décorations qui lui ont été décernées en haut lieu prouvent deux choses: 1<sup>o</sup> que le but poursuivi était patriotique et d'utilité générale; 2<sup>o</sup>, que celui qui a le plus contribué à l'atteindre méritait plus que la reconnaissance de son entourage immédiat; en un mot qu'on ne s'emploie pas à protéger et faire fructifier un héritage précieux comme celui de notre langue sans faire vibrer des

cordes sympathiques chez la nation généreuse par excellence qui est notre mère patrie.

Puisque les vœux et la confiance de mes confrères m'ont élevé à la haute charge honorifique de président-général de cette association, je suis heureux de profiter de l'occasion qui m'est offerte de leur rappeler qu'il faut travailler dès maintenant à assurer le succès de la prochaine réunion, qui aura lieu en septembre 1904 ou 1905. Déjà les Sociétés Médicales de Québec et de Montréal ont un projet à l'étude dans le but d'assurer à ce Congrès une coopération active et efficace.

Je suis heureux aussi de profiter de cette circonstance que des confrères d'origine anglaise soient ici présents, pour dissiper quelques appréhensions qu'aurait pu faire naître notre association de langue française. On a pu voir dans cette fondation un but agressif, chauviniste, ou même, égoïste, cependant, il n'en est rien. On a dû remarquer que les séances de la Société Médicale Canadienne ne réunissaient pas un grand nombre de médecins canadiens-français; en certains milieux, on a pu croire que les médecins d'origine anglaise, seuls, étaient dans le mouvement scientifique, puisque les nôtres s'abstenaient. On ne prenait pas en considération le fait que parler dans une langue étrangère, qui nous est peu familière, offre de grands inconvénients; que parler notre langue dans un milieu qui ne la comprend pas, ne sert à rien; qu'en définitive, assister à des débats, avec un dictionnaire à la main, ça n'est guère intéressant ni pratique. C'est ce qui explique pourquoi nos compatriotes n'ont pas pris, en grand nombre, une part active aux séances de l'Association Médicale Canadienne.

C'est ce qui explique, par le fait même, la fondation d'une association de médecins de langue française. Nous aurons maintenant deux congrès au lieu d'un seul, il n'y aura plus d'excuses pour s'abstenir; et ceux qui ont l'avantage de bien posséder les deux langues, auront double emploi, double avantage; à eux d'en profiter, et je les y invite cordialement, persuadé qu'il y a tout à gagner à fuir le chauvinisme, à prendre le bon là où il se trouve et les connaissances utiles là où il y a chance d'en acquérir.

En résumé, les sociétés de médecine sont indispensables à notre développement : nous leur devons, en conséquence, notre appui et notre concours actif afin de grandir et de prospérer avec elles.

Buvons donc à la santé de ces associations qui font notre force en nous procurant les jouissances de la vie intellectuelle.

---

**LE PROFESSEUR BROCHU AU NOM DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE  
DE QUÉBEC (1)**

---

Je suis très flatté de l'honneur que l'on veut bien me faire, en m'appelant, à prendre la parole, dans cette magnifique assemblée, en réponse au toast porté aux " Sociétés médicales." Malgré la défiance assez naturelle que pourrai m'inspirer une telle circonstance, je cède cependant assez facilement à cette invitation, car le sujet des sociétés médicales a toujours excité en moi le plus vif intérêt.

Mais après avoir entendu les orateurs les plus distingués parmi les représentants de notre haute politique et les éminents professeurs de nos universités, vous n'attendrez pas de moi un nouveau discours, qui aurait grand risque, d'ailleurs, de ne rien ajouter de valable à ce que viennent d'exprimer en des termes si heureux et si complets, le proposeur de cette santé, mon savant ami de la Société Médicale de Montréal et le très digne président de notre association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

Je dirai, tout d'abord, que j'ai été le plus heureux d'être choisi comme délégué pour venir rencontrer dans cette belle fête les confrères les plus distingués de la profession médicale française et anglaise de cette grande Métropole; et je ne saurais trop dire, également, combien il m'est agréable d'unir ma voix à celles qui m'ont précédé, pour offrir à la Société Médicale française de Montréal, au nom de sa sœur aînée, la Société Médicale de Québec, l'expression de nos meilleurs sen-

(1) Délégué officiel.

timens de confraternité et nos félicitations les plus sincères, pour cette brillante manifestation à laquelle elle nous a si généreusement conviés.

Les sociétés médicales que nous avons vu surgir, dans tous nos principaux milieux, durant ces dernières années, sous le réveil de l'esprit de progrès scientifique et du sentiment national, se trouvent déjà tout naturellement rapprochées par la même communauté d'idées et par le but identique qu'elles poursuivent : celui de promouvoir les progrès de la science et l'avancement de tous nos praticiens. Mais, nul doute que cette agape intime et confraternelle qui nous est offerte sous les auspices de l'une de ces sociétés, dont l'influence et la sphère d'action sont la plus étendues, ne serve à resserrer encore davantage les liens qui unissent ces diverses sociétés entre elles, et qu'elle ne contribue à les accréditer encore plus dans l'opinion et à leur gagner des adhésions de plus en plus nombreuses parmi les membres de notre profession.

Il me plaît d'autant plus de rendre cet hommage à qui de droit, que je parle ici au nom d'une société qui compte comme l'ainée des sociétés médicales françaises qui ont vécu, et qui a toujours nourri, comme l'une de ses plus chères ambitions, celle de voir se multiplier le nombre de sociétés sœurs, tant dans les villes dotées d'organisations hospitalières que dans tous nos districts ruraux, où l'on compte un grand nombre de praticiens distingués et animés d'un vif amour de l'étude.

On ne considérera pas comme un excès d'amour-propre, de m'entendre rappeler dans cette circonstance que plusieurs de nos jeunes sociétés de district doivent leur existence à l'inspiration de la Société Médicale que j'ai l'honneur de représenter. Plusieurs d'entre elles reconnaîtront aussi, je crois, qu'elle leur a servi pour ainsi dire de marraine, en aidant à leur organisation et les tenant comme sur leurs fonds baptismaux pour les laver, pourrais-je dire avec vraisemblance, de cette tache originelle — le "chauvinisme médical" — que, dans ce pays paraît-il, nous apportons tous en venant au monde dans la médecine — du moins, d'après l'opinion accréditée de certains organes de notre presse médicale et de certains savants et phi-

losophes, qui nous jugent d'un peu trop de loin, peut-être. — des rives du Potomac et des bords de l'Atlantique.

Si l'on en juge par cette même presse et surtout par le dernier congrès médical de nos confrères de langue anglaise, tenu en cette ville de Montréal, l'automne dernier, on aurait découvert un autre spécifique pour régénérer notre profession de ce vice héréditaire: ce serait le bill de centralisation que le savant professeur de l'Université McGill, M. le docteur Roddick, a enfin réussi à faire sanctionner, après bien des efforts, par le Parlement fédéral, à la dernière session.

Ce projet de loi, véritable testament nouveau, aurait la vertu, nous disent ses plus fervents adeptes, non seulement d'élever notre profession à son plus haut niveau, mais encore de nous guérir radicalement de tous nos vices originels: le chauvinisme de clocher, le "nationalisme" et le "provincialisme."

Force nous est d'admettre, en effet, qu'il n'y a pas de remède plus directement opposé à ce "chauvinisme communal" au "nationalisme" et au "provincialisme", que celui qui ressort de la formule préconisée par le savant professeur de McGill, et dont la dénomination la plus juste serait: le "fédéralisme".

Mais, comme pour toute panacée nouvelle ou empirique, pour lesquelles on nous fait les plus belles promesses, il sera prudent, je crois, d'attendre que le temps et l'expérience nous aient mieux renseignés sur sa valeur réelle, et l'on ne saurait blâmer sévèrement, dans tous les cas, ceux qui hésitent encore à lui accorder une confiance aveugle.

Pour parler plus sérieusement et pour ne pas laisser trop d'ambiguïté au sujet de la différence de religion qui nous sépare d'avec certains groupes de nos confrères de Montréal, je dirai que je suis le plus heureux de profiter d'une circonstance aussi solennelle pour donner à nos savants amis de la Société Médicale qui nous fait l'honneur d'une si gracieuse hospitalité, un témoignage public de l'estime et de la haute appréciation que leur portent tous mes collègues de la Société Médicale de Québec, pour leur rôle de sentinelles avancées dans l'arène

du progrès scientifique et pour l'œuvre de grande utilité professionnelle qu'ils poursuivent avec tant d'éclat et de succès depuis l'origine de leur association.

Si le temps me le permettait, je serais tenté de rappeler à leur adresse un témoignage que j'exprimais, dans une circonstance pour ainsi dire analogue, aux représentants de leur première association alors que, jeunes travailleurs, ils ne s'affirmaient encore que sous le titre modeste de "Comité d'études médicales".

C'était en 1900, dans un conventum des médecins canadiens-français de cette province, tenu sous les auspices de notre Société Médicale de Québec.

Nous en étions à discuter l'opportunité du projet d'une association générale des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, qui, pour la presque totalité, comme vous le savez, sont d'origine canadienne-française et diplômés de nos écoles de médecine.

Le but fondamental de cette association devait être d'organiser des congrès périodiques de médecine, pour l'avantage de nos praticiens canadiens-français surtout, dont la masse ne peut bénéficier assez complètement des avantages que seraient de nature à leur offrir les autres associations existantes, mais dans lesquelles la langue qui prédomine ne leur est pas assez familière: ce qui les a portés jusqu'ici à se retrancher dans un isolement funeste.

Ce projet devait avoir aussi, pour corollaire dans notre esprit, l'encouragement à la fondation des sociétés médicales dans tous nos principaux districts.

C'était bien là, à la vérité, un projet qui pouvait paraître difficilement réalisable, à première vue, et téméraire même aux yeux d'un certain nombre pour lesquels l'expérience du passé était bien suffisante pour inspirer une juste défiance.

Pour justifier la proposition que j'avais alors l'honneur de soumettre à l'assemblée, j'invoquais les progrès récents dans notre organisation hospitalière et l'aide substantielle que nous pouvions attendre de nos deux facultés de médecine françaises de Montréal et de Québec; j'appuyais également sur le puis-

sant secours que pourraient nous prêter pour l'œuvre de nos congrès deux sociétés scientifiques que nous comptons dans ces mêmes milieux et qui se rattachaient, d'ailleurs, intimement, à ces deux facultés enseignantes.

Mais, je m'arrêterais particulièrement à apprécier les brillantes perspectives que le Comité d'Études Médicales de Montréal nous laissait entrevoir pour l'avenir de ce projet. Je lui rendais ce témoignage qu'il était composé d'une jeunesse d'élite et de haute formation intellectuelle, et, de plus, qu'il avait cet avantage sur nous : c'est qu'il pouvait compter non seulement sur la qualité mais sur le nombre des travailleurs, puisqu'il avait à se recruter dans un milieu où le nombre des médecins pratiquant dépassait celui de tous les districts environnants de notre vieille capitale.

Il me paraissait facile de leur prédire que, dans de telles conditions, ils étaient naturellement destinés à jouer un rôle prépondérant dans l'œuvre de vulgarisation scientifique que nous avions en vue.

Trois années se sont à peine écoulées, depuis ; et vous pouvez juger bien facilement, d'ores et déjà, si la confiance et les prévisions que j'exprimais alors ont reçu leur confirmation.

Il me semble que nous n'avons qu'à jeter les yeux autour de nous, dans ce magnifique banquet ; et, en voyant, réunis sous ses auspices, dans un même sentiment, les représentants les plus autorisés de notre hiérarchie sociale et politique, en même temps qu'un nombre aussi considérable de médecins, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, en effet, que ce Comité d'études, qui est devenu une *Société Médicale* de renom, s'est conquis un prestige toujours grandissant et une influence de plus en plus prépondérante dans le mouvement du progrès scientifique que nos sociétés médicales font rayonner, aujourd'hui, sur toute la profession médicale française de ce pays.

Mais je puis dire encore plus :

L'œuvre de notre premier congrès des médecins de langue française est maintenant une chose accomplie ; tous ceux qui y ont pris part peuvent témoigner, je crois, que le succès qui l'a couronné a dépassé les meilleures espérances.

Si nous avons obtenu un premier résultat aussi encourageant pour l'avenir de notre jeune association, cela est dû, sans doute, au travail et aux efforts communs, au zèle et aux adhésions ferventes de toutes nos sociétés médicales; mais, d'un autre côté, ce ne sera qu'un devoir de simple justice pour moi de proclamer, ici ce soir, comme président de ce premier congrès, que si le succès en a été aussi éclatant, cela est dû, pour une très grande partie, au nombre et à la qualité des travaux scientifiques qui nous ont été apportés par les membres de cette Société Médicale de Montréal. Je suis heureux d'avoir cette nouvelle occasion aujourd'hui pour leur en marquer ma plus vive reconnaissance. Ce sera là d'ailleurs le meilleur encouragement et la plus sûre garantie de succès pour le prochain congrès de cette association qui se tiendra dans cette ville même, en 1904.

Et, bien que nous soyions dans un temps, où, pour nous empêcher de nous affirmer comme nationalité distincte, de réclamer ou de défendre ce qui nous appartient comme tel, on se plaît à jeter, comme un épouvantail, au vent de l'opinion, les mots de "chauvinisme", de "nationalisme" et de "provincialisme", je n'hésite pas à dire à la louange de cette Société Médicale de Montréal qu'elle a fait honneur à la profession médicale française de cette grande ville, à notre province française, comme à toute notre nationalité franco-américaine.

Est-ce à dire, messieurs, si nous avons l'orgueil de garder notre rôle comme nationalité distincte d'une manière conforme à nos privilèges; si nous croyons préférable de nous organiser sur notre propre terrain pour mieux développer nos aptitudes est-ce à dire, si, parfois même, nous faisons appel au sentiment national pour vaincre l'apathie chez les nôtres, et faire ressortir les énergies latentes dans les masses, est-ce à dire que nous ayions la prétention de nous affirmer comme supérieurs aux autres? est-ce à dire que nous ayions moins de respect pour nos confrères d'une autre origine, ou que nous n'apprécions pas leurs institutions. Encore moins, est-ce à dire que nous travaillions à briser l'union et l'harmonie qui doit exister entre les deux grandes nationalités de ce pays?

Ceux qui nous jugent ainsi ne nous connaissent pas, et ils se laissent entraîner trop facilement à des récriminations injustes. Ou bien, négligeant de rechercher quelles peuvent être nos véritables intentions, ils nous jugent, inconsciemment peut-être, à la lueur de vieux préjugés de races, que l'on devrait travailler à déraciner de part et d'autre, dans un commun accord, plutôt que de s'arrêter à faire un étrange abus des mots, pour se lancer des appellations injurieuses, afin d'intimider les esprits et de les détourner de discuter les questions de nos intérêts professionnels à leur véritable mérite.

Nous appartenons à un pays où chacune des deux grandes nationalités qui le composent a ses droits et ses privilèges reconnus dans l'un et l'autre des deux grands rouages de la politique qui nous régit.

Dans ce mouvement de concentration et de ralliement professionnel, dont j'ai rappelé l'initiative, nous n'avons fait, (personne nous le contestera) qu'user d'un droit indiscutable à l'association, dans notre pays libre : et nous n'avons eu d'autre ambition que de prendre notre rang à côté des autres nationalités et de marcher d'égal à égal avec elles dans l'arène du progrès intellectuel.

On trouve bien étroit, en certains milieux, le démembrement de notre jeune pays en provinces autonomes, surtout pour ce qui regarde les questions de la haute éducation et la régie des professions. On ne pardonne guère plus aux fondateurs de la grande République voisine, éminemment progressive pourtant, d'avoir adopté un système politique identique. Il faut admettre à la vérité que c'est un système qui peut devenir gênant parfois pour certaines visées ambitieuses.

Mais qui osera contester que ce démembrement politique auquel on cherche à s'attaquer à l'endroit des prérogatives provinciales qui se rattachent à notre profession médicale ne trouve encore aujourd'hui sa raison d'être dans les mêmes motifs d'ordre supérieur qui guidèrent nos hommes politiques les plus éminents, auxquels on doit l'œuvre de cette grande Confédération ?

On s'inquiète bien à tort également, en certains endroits, de

cet esprit de "nationalisme" comme on le désigne avec mépris, qui s'attache à conserver toujours vivaces dans le cœur d'une nationalité ses affinités d'origine, ses traditions, le culte de sa langue et de son histoire, en un mot, de tous ces éléments qui constituent ce qu'on appelle "l'âme d'un peuple."

Qui niera, cependant, que cet esprit national, dans son sens bien entendu, ne trouve sa justification dans cet état social et politique auquel je viens de faire allusion, et que, de même que l'idée de patrie, dont il n'est, pour ainsi dire, que le corollaire, dans ces conditions, il ne soit l'un des plus puissants stimulants pour développer nos énergies et nos aptitudes, chacun dans sa sphère, et nous permettre de donner ainsi la pleine mesure de nos capacités pour le bien général de la communauté.

Il me semble que je démontrerais mieux cette proposition en empruntant un terme de comparaison.

Il en est, à mon sens, de l'esprit national comme de l'idée de patrie qui, elle aussi, paraît trop étroite à certains esprits dont le rêve est une fraternité universelle comme dernier perfectionnement de l'humanité: si ces deux facteurs puissants paraissent à première vue rétrécir le courant des opinions, les horizons de l'activité intellectuelle d'un peuple, ils font l'effet de ces rives enserrées qui rétrécissent le cours d'un fleuve ou d'une rivière au moment où ils ont à franchir les obstacles naturels semés sur leur parcours.

N'est-ce pas précisément dans ces conditions que le génie industriel de l'homme peut en arriver à faire ressortir de la masse de leurs eaux toutes les énergies latentes pour les faire servir aux perfectionnements de l'art et de l'industrie et par suite au bien-être général et à la prospérité d'un pays.

Mais je m'aperçois que je me laisse entraîner sur un terrain auquel ne se rattache pas directement mon sujet.

J'ajouterai seulement comme corollaire de toutes ces considérations que vous me pardonnerez d'avoir développées aussi longuement les propositions suivantes:

Nous croyons avoir un droit indiscutable à développer nos aptitudes et nos énergies selon les conditions qui nous pa-

raissent les plus favorables, pourvu qu'elles n'empiètent sur aucuns droits des autres.

Nous croyons devoir nous montrer jaloux des prérogatives et des privilèges de toutes nos institutions qui se sont développées à la faveur de nos conditions politiques actuelles, que nous voulons sauvegarder, ainsi que nos franchises constitutionnelles que l'on ne saurait avoir chance de nous voir sacrifier pour aucun avantage aléatoire ou intérêt de clocher particulier.

Mais nous respectons nos concitoyens d'une autre origine, qui vivent à côté de nous, et nous apprécions hautement leurs institutions, qui font le plus grand honneur à notre pays.

Nous voulons des égards réciproques entre les différentes nationalités d'une même province, comme entre les différentes provinces elle-mêmes de cette Confédération. Nous avons donné, maintes fois, des preuves de la sincérité de nos sentiments sur ce point; entre autres, je me plais à le rappeler ce soir, lorsque nous nous sommes réunis, dans cette ville même, pour achever la constitution organique de notre association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Nous avons alors résolu unanimement d'offrir le titre de présidents honoraires à des représentants éminents des deux universités anglaises de cette province: M. le professeur Craik de McGill, et M. le professeur Campbell, de l'École de Bishop, qui jouissaient d'ailleurs, tous deux, de l'estime de tous les médecins canadiens-français.

Je dirai encore plus, pour dissiper toute équivoque que pourrait faire naître, dans certains esprits chatouilleux, un sentiment national, un peu vif, que nous n'avons jamais cherché à dissimuler:

Nous voulons faire disparaître, tout autant que nos amis qui plaident en faveur du projet de loi de M. le docteur Roddick, ces barrières détestables, aux yeux d'un grand nombre, qui empêchent un médecin diplômé d'une province d'aller pratiquer librement dans une autre province de ce même pays. Et voilà pourquoi nous plaidons énergiquement en faveur de la réciprocité médicale des diplômes entre les provinces, sauf

certaines conditions à établir dans les programmes des études, mais sans porter aucune atteinte à l'autonomie législative des provinces, en matière d'éducation.

Telle est, messieurs, la profession de foi, ou, pour mieux dire, les principes de la bonne entente, que les circonstances m'inspirent de vous exprimer ouvertement; elle n'est d'ailleurs que la confirmation des sentiments de tous mes collègues de Québec, que j'ai l'honneur de représenter ici ce soir.

Tout en m'excusant d'avoir occupé si longtemps votre attention, je remercierai de nouveau Monsieur le Président de cette Société, au nom de la Société Médicale de Québec, de la faveur qu'il a bien voulu nous faire de nous convier à cette brillante fête. Avant de m'asseoir, je lui demanderai la permission de lever mon verre "A la Société Médicale de Montréal", pour son succès toujours grandissant dans l'avenir et "à l'Association des médecins de langue française", pour le succès de son prochain congrès, qui se tiendra au siège même de cette grande métropole de notre province.

---

**QUELQUES REMARQUES PAR LE Dr DUBE, PRÉSIDENT DU  
BANQUET DES MÉDECINS**

---

Je remercie l'honorable Monsieur Gouin pour les bonnes paroles et surtout pour les souhaits de santé qu'il m'adresse en ce moment. Je ne regrette qu'une chose, c'est que ce banquet avec son accompagnement de gais convives n'ait point eu lieu plus tôt, c'est-à-dire en décembre dernier. J'aurais sûrement fini l'année 1902 tout autrement que je ne l'ai fait, car, venant de la part de notre distingué ministre des travaux publics, ces bons souhaits de santé m'auraient protégé contre la maladie qui m'a retenu quinze longs jours à ma chambre!

Qui sait, cependant, combien de temps j'aurais été malade, si je n'avais pas eu, alors, les soins si intelligents de mon excellent ami le docteur Décarie! Vous me pardonnerez cette petite réclame en faveur de ce confrère: je présume

qu'elle aura pour effet de lui faire déférer l'envoi de sa note pour *soins professionnels!*

Messieurs, permettez-moi de me joindre aux autres confrères qui ont pris la parole ce soir, pour remercier à mon tour, les honorables représentants de nos gouvernements, les délégués des facultés sœurs, ainsi que les autres messieurs qui ont bien voulu se joindre à nous.

Je remercie tout particulièrement nos confrères des villes et des campagnes voisines, et j'en aperçois plusieurs parmi nous, pour l'estime qu'ils nous prouvent par leur présence ici ce soir.

Messieurs, il vous a été agréable, j'en suis certain, d'entendre l'honorable Monsieur Préfontaine, notre nouveau ministre de la marine à Ottawa, nous dire l'intérêt qu'il porte à notre profession. Souhaitons que ses vœux se réalisent et qu'avant longtemps la marine dont il ambitionne de doter le Canada devienne un nouveau champ d'activité pour les médecins canadiens.

Que l'honorable ministre me permette d'attirer son attention sur une question qui nous intéresse tous, parce que l'hygiène est de notre ressort; il s'agit des émigrants que l'on reçoit avec trop de facilité dans notre beau pays sans même se soucier de leur état de santé. Si l'honorable Monsieur Préfontaine, qui est homme à se faire entendre et comprendre dans une chambre de députés, se fait le champion de cette cause, nous ne verrons plus notre pays s'encombrer tous les jours d'émigrants porteurs de maladies contagieuses et que la République voisine n'a pas voulu accepter.

L'honorable Monsieur Gouin vient de nous prêcher l'union en tout et partout. Il fait bon d'entendre ces paroles sages dans une bouche si autorisée.

Quelle force n'aurions-nous pas et quel corps puissant nous formerions si, au lieu de faire les chicaniers, nous apprenions enfin à nous tenir la main dans la main prêts à lutter toujours contre tout ce qui gêne le progrès de notre profession. Les sociétés médicales et les associations de toutes sortes nous fournissent le grand moyen d'atteindre ce but si désirable.

L'honorable ministre s'est apitoyé avec raison sur le sort qui est trop souvent fait dans notre province aux enfants âgés de moins de douze ans. Nous sommes bien d'accord avec lui et nous avouons qu'il est honteux qu'aucune loi ne puisse empêcher les patrons d'employer ces jeunes enfants dans leurs usines lorsqu'ils devraient être encore à l'école.

Monsieur le Dr E.-P. Lachapelle nous a dit, il y a un instant, qu'en sa qualité de président du Bureau d'Hygiène Provinciale il était disposé à tout faire pour remédier à ce regrettable état de choses. J'espère que nos sociétés médicales s'occuperont aussi de cette question et qu'elles contribueront à faire disparaître de notre pays cette exploitation de l'enfance. L'honorable Monsieur Gouin me permettra d'attirer son attention sur d'autres enfants qui sont abandonnés par notre gouvernement. Je veux parler des petits êtres sans parents recueillis en assez grand nombre par nos institutions de charité

Je voudrais seulement profiter de la sympathie manifestée par Monsieur le Ministre pour l'enfance et mettre une question au point.

On reproche beaucoup aux religieuses la grande mortalité des enfants qui leurs sont confiés. Mon ami Cormier et moi nous nous sommes occupés, déjà, de ces enfants et nous ne viendrons pas dire ici qu'il n'y a pas moyen de faire mieux. Nous pouvons affirmer que ces petits enfants abandonnés meurent beaucoup trop jeunes et en trop grand nombre.

Mais, Messieurs, devons-nous jeter tout le blâme sur nos institutions? Non, je crois qu'elles font autant qu'elles peuvent dans les circonstances. Elles sont obligées de payer des taxes d'eau à notre municipalité et l'aide qu'elles reçoivent du dehors n'est pas en rapport avec leurs besoins. Pourquoi alors demander à ces religieuses qui poussent le dévouement jusqu'à recevoir ces petits êtres lorsque personne ne peut les y obliger, de faire plus qu'elles ne pourraient faire sans courir à une ruine certaine?

La charité et le dévouement doivent connaître des bornes.

Je voudrais donc voir notre gouvernement s'intéresser, d'une manière efficace, au sort de ces petits enfants qui peuvent faire d'aussi bons citoyens que nous. J'ai dit que nos institutions ne pouvaient, guère, faire plus sans courir à une ruine certaine. Chaque enfant, en effet, qui s'ajoute, aujourd'hui, à ceux qu'elles nourrissent déjà, est une nouvelle source de dépenses pour elles. Je voudrais, au contraire, que nos religieuses trouvassent des avantages à avoir le plus d'enfants possible sous leurs soins, et qu'elles eussent intérêt à leur assurer les traitements les plus modernes en même temps que la vie.

Qu'à l'avenir il y ait bénéfice dans la survie de chaque enfant, et le peu que l'on fait actuellement par suite d'un budget insuffisant sera décuplé; nous verrons nos crèches devenir, du jour au lendemain, des modèles du genre et la mortalité prendre des proportions moins effrayantes. Tous les pays civilisés s'intéressent à l'enfance et lui portent secours; la province de Québec restera-t-elle en arrière? Voilà une question de la plus haute humanité et qui devrait attirer l'attention de nos ministres. J'aimerais à voir notre gouvernement accorder une prime, non pas à l'admission de chaque enfant dans nos institutions, mais bien plutôt chaque fois que ces institutions montreraient un enfant bien portant et âgé de douze mois au moins.

Cette prime devrait être généreusement offerte par notre gouvernement pour couvrir une partie des dépenses encourues pour l'entretien de chaque enfant et à titre d'encouragement pour les religieuses qui seront obligées, tout naturellement, d'étudier avec soin, l'hygiène de la première enfance et de se tenir au courant des progrès qu'a fait pendant ces dernières années l'alimentation des nourrissons. Pourquoi notre gouvernement ne met-il pas ces petits malheureux sur le même pied que les aliénés de la Longue-Pointe et, d'ailleurs, pour lesquels il a tant de sollicitude?

Notre confrère l'honorable Dr Guérin, ministre à Québec, nous recommande de ne pas nous désintéresser de la politique et il a bien raison. Le médecin, surtout le médecin de

campagne, exerce une grande influence et peut, s'il le veut, rendre de grands services à son pays tout en servant l'intérêt de son parti. C'est bien là le rôle qui convient le mieux au médecin. Mais lorsqu'il s'agit d'entrer lui-même dans l'arène politique et de faire la lutte électorale en qualité de candidat pour l'une ou l'autre de nos Chambres de députés, il faut qu'il le fasse dans certaines conditions, s'il veut rester à la fois médecin et député. Le médecin qui exerce sa profession à la campagne ou dans une ville autre que Québec ou Ottawa, où siègent nos Chambres, ne peut pas devenir député sans faire des sacrifices énormes. Il est dangereux de laisser une clientèle pour aller passer des mois dans une autre ville. Par contre nos confrères de Québec et d'Ottawa peuvent facilement concilier leurs devoirs de médecins et de représentants du peuple, et je voudrais voir dans l'une et l'autre Chambres des Brochu et des Coyteux-Prévost.

Vichow fut à la fois le plus grand savant de l'Allemagne et un de ses hommes politiques les plus distingués. Mais il convient de rappeler que le Reichstag et son laboratoire étaient dans Berlin même. Cornil et Pozzi sont des savants français illustres, n'empêche qu'ils sont de très brillants sénateurs: Paris renferme à la fois le Sénat et leurs clientèles.

Le médecin qui habite Montréal doit par contre s'occuper de politique municipale et je voudrais voir dans notre Conseil plus d'un Dr Dagenais. Nous n'avons qu'un médecin parmi les échevins et ça ne suffit pas. Je crois que l'hygiène urbaine ne sera bien comprise et surtout bien appliquée dans notre bonne ville que lorsque plusieurs médecins — tout au moins autant que d'avocats — auront suivi l'exemple de notre ami Dagenais.

J'ai entendu, avec plaisir, l'honorable Monsieur Pérodeau nous recommander beaucoup de prudence dans les mesures à prendre pour n'admettre que des candidats de choix à l'étude de notre profession. Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi le droit, le notariat et la médecine n'adoptaient pas des mesures communes pour l'admission à l'étude de l'une ou l'autre de ces professions, et j'avouerai que j'ai toujours été

profondément humilié de voir notre profession devenir le refuge de tous les fruits secs de nos collègues en leur ouvrant trop facilement ses portes par des examens ridicules. Le temps fait, cependant, bien des changements! Notre Collège de Médecins exigera, à l'avenir, un cours d'études complet de chaque candidat, et décrétera cinq années d'études médicales au lieu de quatre. C'est un joli commencement: espérons que nos réformateurs continueront.

Messieurs, vous avez entendu, avec plaisir, le président de la Chambre de Commerce, Monsieur Damase Masson. Nous avons besoin du concours des hommes qui sont à la tête de notre commerce, et il est bon qu'il y ait bonne entente entre nous: nous nous comprendrons mieux au cours d'une épidémie, sur les moyens à prendre pour concilier les intérêts commerciaux de notre pays avec les mesures d'hygiène nécessaires à la protection de nos compatriotes.

Nous n'avons que quelques confrères de langue anglaise au milieu de nous ce soir, nous aurions désiré en voir beaucoup plus, mais la faute en revient au comité d'organisation, puisque nous n'avons pas osé solliciter leur participation à ce banquet autrement que par une invitation insérée dans les journaux de langue anglaise de notre ville. Si nous avions cru obtenir un aussi beau succès, nous aurions fait d'autres démarches qui nous auraient sûrement amené plusieurs médecins anglais.

Souhaitons que l'année prochaine nous aurons un banquet de toute la profession tant anglaise que française. Plus nous nous rencontrerons, plus nous nous connaissons et plus nous apprendrons à nous estimer réciproquement.

Je tiens à remercier Messieurs les docteurs Campbell, Starkey et Birkett, qui représentent ici, les Universités Bishop, McGill, et la "Montreal Medico-Chirurgical Society." Ces confrères distingués nous ont dit beaucoup de choses aimables qui nous ont certainement touchés: j'espère qu'ils emporteront un bon souvenir de cette gaie réunion.

Monsieur le Prof. Brochu, de Québec, nous a reproché avec raison, d'être restés un peu indifférents dans les luttes

qui se sont faites autour du projet de loi Roddick. Ma foi, nos amis de Québec y ont mis tant de fougue que nous sommes, un peu interdits, restés en arrière. Était-ce calcul ou indifférence de notre part, je ne saurais dire, je laisse la réponse à cette question à mes aînés. Mais je puis, dès maintenant, dire que notre Société Médicale — mieux vaut tard que jamais — a nommé une commission chargée d'étudier ce projet de loi et de faire rapport à une séance prochaine.

Il me reste à vous remercier, Messieurs, pour le concours que chacun d'entre vous a apporté au succès de cette fête de famille, et je vous adresse ces remerciements sincères non pas en ma qualité de président de ce banquet ou de président de la Société Médicale, mais bien en ma qualité de médecin de Montréal; c'est un titre qui m'est plus cher que tous les autres.

---

## LE CHAUVINISME MEDICAL

ET

### LE BULLETIN DE QUEBEC

---

(Guéris-toi toi-même).

Au *Bulletin Médical de Québec*, nous avons l'honneur de répondre ce qui suit, aux insinuations malveillantes qu'il a faites sur le compte de l'UNION MÉDICALE à propos de la traduction du discours d'Osler, sur le *Chauvinisme en Médecine*. (1)

1° Nous n'avons pas les loisirs nécessaires pour faire de la *polémique stérile* avec qui que ce soit...

2° Monsieur Osler saura se justifier lui-même des fautes dont l'accusent *certain rhéteurs* du *Bulletin de Québec*.

3° L'UNION MÉDICALE suivra dans l'avenir la même ligne de conduite que dans le passé, à savoir, de renseigner ses lecteurs au double point de vue scientifique et professionnel en puisant aux sources les plus autorisées, indépendamment des sectes et des nationalités.

*à finita!...*

(1) Voir UNION MÉDICALE, novembre 1902.

LA DIRECTION.

# SOCIÉTÉS

## LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL

Séance du 13 janvier 1903.

Présidence de M. DUBÉ

### PROCÈS-VERBAL.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

### AVIS DE MOTION.

I. — M. FOUCHER donne avis qu'à la prochaine séance il proposera la motion suivante: 1° Est-il opportun de préparer des rapports pour le prochain congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord; 2° Si oui, quel sera le nombre de ces rapports; 3° Que's en seront les sujets; 4° Qui en seront les rapporteurs.

### RAPPORT.

I. — M. ALPHONSE MERCIER présente à la Société un malade atteint de *pélade* et sur lequel on rencontre aussi, sur plusieurs endroits du corps des lésions de *Molluscum fibreux* ou *Maladie de Rocklinhausen*.

M. Mercier fait l'histoire des travaux qui ont été faits sur la *pélade*, et des discussions scientifiques qui se sont élevées au sujet de l'étiologie de cette maladie. (Sera publié plus tard.)

### DISCUSSION

I. — M. FOUCHER rapporte deux cas de *pélade* qu'il a pu observer dans la même famille où il existait en même temps une affection dentaire.

II. — M. PLAMONDON rapporte l'observation d'un *cas de conjonctivite granuleuse* datant de plusieurs années, traitée et guérie par l'intervention chirurgicale, d'après la méthode d'Abadie et Darier. — Dans ce cas tous les autres traitements n'avaient donné aucun résultat favorable.

M. Plamondon a revu sa malade un an après l'intervention et aucune trace de la maladie n'était réapparue.

III. — M. BOULET donne lecture d'un travail à lui adressé

par M. Trousseau de l'hôpital des Quinze-vingt, à Paris, sur le *Traitement des conjonctivites granuleuses*. (Voir plus haut.)

## DISCUSSION

M. FOUCHER. Il y a peu de questions en ophthalmologie qui aient donné lieu à autant d'expressions d'opinions que le traitement du trachôme. Pour cette raison, la communication de M. le docteur Trousseau serait vivement débattue dans une société d'ophthalmologistes, elle le sera moins ce soir parce qu'elle limite la discussion à un petit nombre d'entre nous. Mais je ne saurais laisser passer inaperçue un travail aussi intéressant, aussi bien fait, sur un sujet tout d'actualité au Canada, sans vous faire part de quelques observations. — Le traitement recommandé par M. Trousseau est excellent en lui-même; il est rationnel, s'applique à chaque cas particulier; la haute réputation du directeur des Quinze-vingt ajoute encore à sa valeur et nous lui savons gré d'avoir honoré notre Société de sa précieuse collaboration, mais il y a d'autres traitements des granulations qui ont aussi donné de bons résultats. Ayant suivi depuis au-delà de vingt ans d'autres voies thérapeutiques que celles qu'il mentionne, je peux affirmer que l'on arrive à la guérison du trachôme en procédant autrement.

Ainsi, l'objection faite au *nitrate d'argent*, à la nitratisation comme on l'appelle, ne me paraît pas justifiée. La nitratisation faite tous les jours avec une solution au 20e dans les cas où la sécrétion conjonctivale est abondante et même dans les cas où les granulations sont sèches m'a donné de bons résultats. Ainsi, dans le cours de décembre dernier, j'ai traité à l'hôpital Notre-Dame un cas de trachôme avec pannus, chez une jeune fille de la nouvelle Ecosse, avec le nitrate d'argent au  $\frac{1}{20}$ , des lavages de l'œil au bichlorure au  $\frac{1}{5000}$  et des pansements humides, pour la nuit, avec la même solution et, en deux semaines, le pannus s'est dissipé ainsi que la photophobie; la conjonctive a repris son aspect lisse, donnant l'impression d'une guérison. J'ai aussi obtenu des résultats très satisfaisants avec le *jequirity*. Ce traitement importé du Brésil par de Wecker a joui pendant quelques années d'une grande vogue, on a cru

avoir trouvé une panacée contre le trachôme, la vogue a duré quelques années, on a entassé mémoires sur mémoires et j'y ai contribué pour une bonne part; puis on a fini par trouver des inconvénients à la bâne à réglisse. Aujourd'hui, elle ne jouit pas de la même faveur qu'autrefois, mais l'oubli qui semble se faire autour de ce mode de traitement n'est pas justifié. Les accidents qu'il a produit sont attribuables à son mode d'emploi. Il faut savoir doser l'effet du jequirity et rien n'est plus facile si l'on fait usage de la poudre très fine de cette substance ou bien si l'on fait usage de macérations dont l'action n'est pas stable. Il faut aussi broser les granulations avec cette poudre, à l'aide d'un pinceau rude. L'effet à obtenir est en proportion directe de l'énergie de cette dernière manœuvre, de sa durée et de la quantité de poudre appliquée. Un peu d'habitude ne tarde pas à nous renseigner exactement à ce sujet.

Il est bien entendu qu'il ne doit rester aucune parcelle de jequirity sur la conjonctive, il faut dans ce but laver l'œil avec le plus grand soin.

Poussée trop loin l'action du jequirity peut provoquer des abcès cornéens, des ulcérations conjonctivales qui se *terminent par le symblépharon*.

Mais, je le répète, il ne faut pas que l'inflammation jéquiritique dépasse certaines bornes. J'ajouterai que les cas de choix pour ce mode de traitement sont les granulations chroniques, indolentes avec pannus.

Le jequirity a guéri des milliers de granuleux. Mon expérience avec ce mode de traitement me fait le placer au premier rang de tous ceux qui sont recommandés. Son mode d'action ne me paraît pas démontré clairement, mais, ce qui est probable, c'est que l'inflammation jéquiritique, qui semble funeste au microbe du trachôme, se généralise à toute la conjonctive, jusque dans ses derniers replis, elle ne se borne pas au foyer granuleux, elle pénètre dans la trame même de la conjonctive, va en quelque sorte à la recherche des microbes jusque dans leurs plus profonds retranchements, elle épuise le terrain qui devient impropre à de nouvelles cultures trachômateuses.

J'ai aussi employé l'électrolyse bi-polaire simple et cuprique avec des résultats satisfaisants. Il suffit de 3 milliampères pour obtenir séance tenante sur la conjonctive des traînées de bouillie blanche mousseuse qui indiquent suffisamment la décomposition qui se produit. Le traitement est un peu douloureux mais il a une valeur incontestable. Les lavages de l'œil au  $\frac{1}{5000}$  sont un adjuvant indispensable à toute autre espèce de traitement, c'est vous dire que c'est une règle établie dans mon service d'hôpital d'y soumettre tous les granuleux, à quelque variété qu'ils appartiennent. Quant aux opérations chirurgicales, j'y ai recours bien rarement; l'enlèvement des culs de sacs, entr'autres, me paraît courir au devant du symblépharon.

Le jequirity m'a dispensé de la péritomie. La greffe conjonctivale faite à l'aide d'un lambeau de la muqueuse buccale transplantée à la place de la conjonctive granuleuse a échoué complètement dans un cas que j'ai traité l'an dernier. Je suis prêt cependant à accuser plutôt ma technique opératoire que l'opération en elle-même.

En résumé, je dirai que le trachôme guérit avec une foule de traitements divers qu'il faut savoir employer avec discernement: il guérit même sans aucun traitement quelquefois, non pas que je veuille encourager une abstention de traitement, ni même le considérer comme étant de peu d'importance, mais c'est un fait avéré que d'anciens granuleux nous arrivent pour être traités d'entropion ou de trichiasis qui n'ont jamais souffert beaucoup de leurs yeux, qui n'ont pas consulté de médecins ni subi aucun traitement, et cependant il reste de leur ancienne maladie, pour en attester l'existence antérieure, des cicatrices conjonctivales qui sont la caractéristique du véritable trachôme.

*Séance du 3 février 1903*

Présidence de M. DUBÉ

PROCÈS-VERBAL.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

MOTIONS.

M. FOUCHER en présentant la motion dont il a donné avis

à la dernière séance, insiste sur l'importance de mettre à l'étude pour le prochain congrès quelques sujets particuliers, soit en médecine, chirurgie ou obstétrique.

Ceux qui seraient chargés de ces rapports recueilleraient un grand nombre d'observations, soit personnelles, soit fournies par les confrères de tout le pays, et pourraient ainsi présenter des travaux complets quant à notre pays.

M. MARIEN croit ce moyen excellent et propre à rendre le congrès très instructif. Les observations nécessaires seraient facilement recueillies dans les services hospitaliers et dans la clientèle.

M. DÈ MARTIGNY demande que la 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> partie de la motion de M. Foucher soit renvoyées devant un comité spécial de chirurgiens qui serait chargé d'étudier quel serait le nombre de ces rapports, leurs sujets et les rapporteurs. Ce comité ferait rapport à la Société et serait composé de MM. Hingston, Brennan, Marien, O.-F. Mercier, Parizeau, Ethier, Harwood, Merrill, Monod, de Cotret, de Martigny et du président.

M. PARIZEAU est d'avis que le moyen proposé par M. de Martigny simplifierait beaucoup les choses. Il seconde cette motion. — Adopté.

M. LESAGE demande de remettre à la prochaine séance la formation des Comités de Médecine et d'Obstétrique. — Adopté.

#### RAPPORT.

I. — M. FRS DE MARTIGNY rapporte l'observation d'un cas d'*annexite double d'origine puerpérale*.

La malade présentait en même temps une déchirure ancienne complète du périnée avec rectocèle et cystocèle.

M. de Martigny a pratiqué dans la même séance la restauration du périnée et l'ablation complète des annexes. La malade a guéri sans aucune complication.

J.-P. DÉCARIE,  
*Correspondant.*

## PHARMACOLOGIE

## FORMULAIRE.

**Contre la coqueluche.**

Après chaque quinte, donner dix gouttes du mélange suivant :

Teinture de belladone.....	} 10 grammes.
“ d’aconit .....	
“ grindelia robusta.....	

(Comby.)

Poudre de racine de belladone..... 1 gramme.

Sucre..... 20 “

Pour 100 paquets : 2 à 6 par jour.

(Descroizilles.)

Ou bien

Sirop d’opium .....	} ââ 40 grammes.
“ d’ether.....	
“ de belladone.....	
“ de fleurs d’oranger.....	

2 à 4 cuillerées à café par jour.

(Idem.)

Ou bien : Bromoforme 4 à 20 gouttes par jour en 6 ou 8 fois, très diluées dans une potion ou dans une infusion chaude.

(Huchard.)

1° Ou bien :

Antipyrine..... 3 grammes.

Sirop de Belladone..... 20 “

Eau distillée..... 100 “

Une cuillerée à café..... 0 gr. 10 centigr. d’antipyrine

“ à dessert..... 0 gr. 20 “ “

“ à soupe..... 0 gr. 40 “ “

Chez les enfants de moins de deux ans, *pro die*, de 0 gr. 20 centig. à 1 gramme d’antipyrine.

Après un an, la dose initiale est de 1 gr. La dose maxima de 3 gr.

2° Ou bien :

Bromoforme..... 7 grammes.

Huiles d’amendes douces..... 30 “

Gomme arabique..... 30 “

Sirop de fleurs d’oranger..... 40 “

Eau distillée q. s. pour faire 300 c. c.

Chaque cuillerée à café contient 4 gouttes de bromof.

Au-dessous de 6 mois : II à III gouttes par jour.

De 6 mois à un an, III à IV gouttes. Au-dessous de 6 ans IV gouttes par année d’âge.

(Marfan.)

**Coryza aigu** (traitement abortif.)

Acide phénique pur .....	} ââ 5 grammes.
Ammoniaque .....	

Alcool à 90° .....	10 grammes.
--------------------	-------------

Eau distillée.....	15 “
--------------------	------

Toutes les heures, verser 10 gouttes sur du papier buvard et en respirer les vapeurs par le nez *ou bien* : priser toutes les heures, une forte pincée de :

Chlorhydrate de cocaïne..... 0 g. 50 centig.

Menthol..... 0 g. 25 “

Alcool..... 5 “

Acide borique..... 15 “

(Lermoye)

## BIBLIOGRAPHIE.

**Glossaire médical.** par L. LANDOUZY (Professeur de clinique médicale de la Faculté de médecine de Paris à l'hôpital Laënnec), et F. JAYLE (Chef de clinique gynécologique de la Faculté de médecine de Paris à l'hôpital Broca). Un volume in-8° carré de XVI-663 pages, avec 426 gravures et 5 cartes. Prix broché, 16 francs; cartonné, 18 francs. (C. Naud, éditeur, 3, rue Racine, Paris.)

Ce Glossaire donne essentiellement les mots nouveaux, les locutions, les expressions anatomiques et physiologiques, les maladies et les procédés à noms d'auteurs, les médicaments récents, les principales eaux minérales, les sanatoriums, etc.

Autant qu'il a été possible, des indications bibliographiques, concises mais précises, ont été adjointes soit aux noms d'auteurs, soit aux mots nouveaux, si bien que ce Glossaire est déjà par lui-même œuvre historique.

Les auteurs ont illustré leur texte d'un grand nombre de figures qui en rendent la compréhension toujours facile; et, pour mieux attirer l'attention sur les grands noms de la Médecine, ils ont reproduit, en regard de leur nom, les portraits des Maîtres de tous les pays.

Par l'esprit pratique qui a présidé à sa composition, par le côté historique qu'il présente, par le nombre des illustrations et des portraits qu'il contient, le Glossaire médicale illustré est appelé à rendre de grands services.

En publiant ce livre, MM. Landouzy et Jayle ont cherché à épargner aux lecteurs les longues heures de recherches qu'ils ont dû souvent passer eux-mêmes pour trouver les renseignements les plus simples. Praticiens et étudiants le consulteront avec intérêt et profit; ils y trouveront à l'instant l'explication brève mais suffisante du mot ou de l'expression qui les arrêtait dans leur lecture.

**Manuel de Psychiatrie,** par le Dr ROGUES DE FURSAC, 1 vol. in-12 de 314 pages de la *Collection médicale*, cartonné à l'anglaise, 4 fr. (Félix Alcan, éditeur.)

Dans ce livre, l'auteur s'est efforcé de faire une œuvre pratiquement utile. C'est ainsi qu'il a donné une place relativement considérable à l'étude des troubles psychiques élémentaires (illusions, hallucinations, troubles de la conscience et de l'attention, etc). Il importait en effet de fixer la valeur de ces symptômes constituant, par leur groupement, les affections psychiques proprement dites, et de définir des termes dont le sens exact échappe quelquefois aux médecins insuffisamment familiarisés avec la psychiatrie. Bien que demeurant sur le terrain pratique, il n'a pas cru devoir passer sous silence les explications pathogéniques qui ont été données des troubles mentaux. La plupart des théories relatives à la genèse des hallucinations, des troubles de l'émotivité, etc., sont résumées d'une façon aussi claire que possible.

Obligé de choisir parmi les nombreuses classifications existant, l'auteur adopte celle du Prof. Krapelin, considérant avec raison qu'elle a sur beaucoup d'autres l'avantage d'être pratique et de mettre le médecin à même d'établir pour un cas donné un pronostic et un traitement. On trouvera décrites ainsi dans ce livre des affections peu connues en France jusque dans ces dernières années telles que la *démence précoce* et la *folie maniaque dépressive*. En résumé, ce nouveau Manuel donne sous une forme concise, un exposé simple et précis de l'état actuel de la science psychiatrique.